

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2329 - JEUDI 11 JUIN 2015

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

La session de remplacement fixée au 7 juillet



Les candidats ont encore 26 jours pour se préparer

Après l'annulation, le 5 juin, du Baccalauréat de l'enseignement général suite à la fuite massive des épreuves, le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Hellot Matson Mampouya, vient de

fixer au 7 juillet la session de remplacement du Bac et annoncer le report du Brevet d'étude du premier cycle (BEPC), au 21 juillet au lieu du 16 juin selon le calendrier initial.

ÉLIMINATOIRES CAN 2017

Les Diables rouges
à Owando sans
Thievy Bifouma
et Francis Nganga

Claude Le Roy et ses poulains lors d'une séance d'entraînement le 9 juin à Pointe-Noire

L'équipe nationale de football, Les Diables rouges, affrontera dimanche 14 juin à Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, la formation kenyane (Les Harambées), dans le cadre de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations prévue en 2017 au Gabon. Pour cette première sortie, le sélectionneur national, Claude Le Roy, et

ses poulains seront privés de Thievy Bifouma, empêché pour des pourparlers avec son nouveau club et de Francis Nganga, blessé.

ÉDITORIAL

Frustrations

Page 2

HYDROCARBURES

Des sociétés pétrolières signent
pour le partage de production

Conformément au nouveau code des hydrocarbures, en attente de mise en œuvre, le ministère de tutelle a conclu, avec trois groupes contractuels des sociétés pétrolières, des accords de partage de production basés sur le principe d'un partenariat gagnant-gagnant. Comme l'a indiqué le directeur général de Perenco Congo, Olivier Stocchi, le nouveau dispositif devrait favoriser le développement des activités de sociétés contractantes. « Cet accord va nous permettre de redonner vie à ce champ sur lequel nous avons des installations très anciennes que nous devons renouveler », a-t-il notamment déclaré. [Page 2](#)



La cérémonie de signature des CPP photo Adiac

PROCÈS DE JEAN MARTIN MBEMBA

Le pourvoi en cassation
de la défense rejeté

Le procès de « l'affaire Jean Martin Mbemba » a démarré lundi à Brazzaville par l'audition de la défense qui a vu son pourvoi en cassation rejeté par la Cour suprême.

Au premier jour de ce procès,

ces avocats ont plaidé pour la libération immédiate de leurs clients qu'ils disent « détenus illégalement, sans titre d'accusation et sans dossier d'inculpation. »

Page 7



ÉDITORIAL

Frustrations

Alors que s'est achevée la pré-concertation initiée par le président de la République avec les partis et la société civile, le débat se poursuit et en quelque sorte s'amplifie au sein de la classe politique congolaise. Avec, d'un côté, ceux qui y ont pris une part active et qui ont su, à cette occasion, se placer sur le devant de la scène même s'ils n'étaient pas d'accord sur le principe du changement de Constitution ; et, de l'autre, ceux qui ont refusé de parler avec le chef de l'État en partant du principe que l'Acte fondamental qui régit notre République ne doit en aucun cas être changé, ni même modifié.

Tandis que les premiers se félicitent à juste titre d'avoir pu dialoguer avec la plus haute autorité de l'État et, sans le dire bien sûr, de s'être mis du même coup en avant dans la première étape du processus, les seconds se demandent s'ils ont eu raison de ne pas se rendre à l'invitation qui leur était faite et s'ils ne se sont pas exclus d'un débat qui s'amplifiera inéluctablement dans les mois à venir, débouchant sur une consultation populaire dont ils risquent de sortir eux-mêmes laminés.

Pour dire les choses crûment, les frustrations s'amplifient au sein des formations politiques qui ont rejeté l'invitation lancée par le chef de l'État alors même que leurs dirigeants ne cessaient de réclamer une concertation nationale, un dialogue dit « inclusif » qui permettrait de poser les cartes sur la table et de débattre librement de la gouvernance publique. Il suffit pour s'en convaincre d'écouter ce qui se dit à plus ou moins haute voix dans les partis politiques où les divisions nées de ce refus ne cessent de s'amplifier. Loin d'être isolés, ceux qui ont eu le courage, pour ne pas dire l'honnêteté de participer à la pré-concertation nationale ne sont pas loin d'être perçus comme les précurseurs d'un changement au sein même de leur parti.

La politique étant ce qu'elle est, c'est-à-dire imprévisible par définition, gardons-nous d'anticiper les événements à venir. Disons simplement que le proche avenir pourrait bien nous réserver quelques surprises et que de sévères secousses risquent de se produire au sein même de l'une ou l'autre des formations politiques qui ont, comme on dit, pignon sur rue.

Les Dépêches de Brazzaville

HYDROCARBURES

Le Congo opte pour le régime du partage de production

La République du Congo a signé le 8 juin à Brazzaville des accords avec plusieurs groupes contractuels de sociétés pétrolières dans le cadre d'un contrat de partage production, applicable dans le nouveau code des Hydrocarbures à mettre en place.

Le nouveau dispositif fait que la fiscalité revient à l'État. Elle concerne la redevance et la fiscalité progressive en fonction du prix du baril. Chaque société a sa part d'huile qu'elle commercialise et la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) reste un partenaire aux côtés d'autres sociétés pétrolières.

Le premier accord a concerné les sociétés Eni et la SNPC sur le champ Ngolo et Marine VI bis. Le deuxième au bénéfice du groupe SNPC- Perenco- Petro Congo pour le renouvellement du champ Yengo-Masseko. Le dernier a concerné le permis d'exploitation Nkossa au profit du groupe SNPC-Total-Chevron.

Selon le directeur général d'Eni, Lorenzo Florillo, le partage de production est un business gagnant-gagnant entre la société et le gouvernement. Sur son permis, il s'agit de développer des activités pétrolières sur un nouveau bloc.

Quant à Perenco, la société a repris les actions de la société Nomeco sur les permis Yombo-Masseko-Youbi, en forme de concession. Cette dernière, arrivée à échéance, tient compte



La cérémonie de signature des CPP, photo Adiac

du potentiel résiduel du gisement. Comme caractéristique, ce gisement est ancien avec de l'huile lourde difficile à extraire. « Cet accord va nous permettre de redonner vie à ce champ sur lequel nous avons des installations très anciennes que nous devons renouveler », a indiqué le directeur général de Perenco Congo, Olivier Stocchi.

Ce contrat d'une durée de 20 ans permettra à la société d'investir et de pérenniser la production. Elle envisage la construction d'un terminal de traitement du pétrole et de nouveaux puits pour un investissement de l'ordre d'un de-

mi-milliard de dollars. S'agissant de Nkossa, les conditions fiscales ont été réajustées afin de faire gagner de l'argent au Congo sans en faire perdre

au groupe contractuel. « Nous avons déjà pris en considération les règles qui sont applicables dans le nouveau code des hydrocarbures », a signifié le directeur général de Total, Pierre Jessua.

Notons que Nkossa a été mis en production en 1996. Le champ a déjà produit 320 millions de barils de pétrole brut et il reste encore 20 ans de production pour 100 millions de barils. Le gouvernement du Congo a négocié tous ces accords en fonction de la convention 1994 en intégrant déjà les idées du futur code des hydrocarbures.

Nancy France Loutoumba

VIE DES PARTIS

Des sanctions au sein de l'opposition congolaise

Après avoir violé l'interdiction de participer aux consultations politiques initiées par le président de la République, Armand Mpourou, président de la Dynamique pour le développement du Congo (DDC) ; Patrick Ngoma représentant l'association « La chaîne » et Joseph Kignoumbi Kia Mboungou ont été suspendus du Front

républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad). L'acte de suspension a été rendu public le 4 juin à Brazzaville par le Frocad qui, dans une déclaration sur les consultations avait refusé, avec toutes ses composantes, de prendre part à ces assises. Dans un communiqué datant du 30 mai dernier,

le Mouvement citoyen pour le respect de l'ordre constitutionnel, plateforme politique, avait également adhéré à la position de l'ensemble de l'opposition réunie au sein du Frocad. À cet effet, le comité de pilotage du dit mouvement avait décidé, en date du 3 juin, de la suspension à titre conservatoire de la DDC.

Josiane Mambou Loukoulou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

Des ambassadeurs européens au Congo plantent cinq arbres symboliques

Les ambassadeurs de France, Jean Pierre Vidon, d'Italie, Andrea Mazzella, d'Allemagne, Elmut Rausch et de l'Union européenne, Saskia De Lang ont mis sous terre des plants de mimosa, avocatier et safoutier.

Ce geste a été réalisé, le 9 juin, devant le ministre congolais du Tourisme et de l'environnement, Josué Rodrigue Ngouonimba. Il rime avec la journée de l'environnement célébrée le 5 juin dernier.

En effet, la Journée mondiale de l'environnement rappelle combien les habitudes de consommation des populations ont une incidence sur la qualité de la vie, sur l'équilibre et la survie de la planète. Chaque individu devrait prendre conscience qu'il a un rôle personnel à jouer en faveur de la préservation de l'environnement. Une réflexion s'ouvre à travers le thème de cette journée intitulé « sept milliards de rêves. Une seule planète. Consommons avec modération ».

« Quelle petite chose nous engagerions nous à faire en faveur de l'environnement ? (...) chaque action compte et a autant de valeur qu'une autre », s'est interrogée Saskia De Lang, donnant un sens au planting symbolique initié devant les locaux de la délégation de l'Union

européenne à Brazzaville. De cette action, elle souhaite, en engendrant d'autres afin de générer une puissance collective qui pourrait apporter un impact positif à l'environnement. « Si par ce geste et bien d'autres au quotidien, nous pouvons contribuer à cela (...) nous serons devenus de meilleurs gardiens pour notre environnement et la planète », a poursuivi la diplomate.

La planète étant en danger, le diplomate français a fait remarquer qu'il existe désormais une volonté de plus en plus émergeante des pays de la planète de lutter contre le changement climatique.

Les statistiques démontrent une surconsommation des ressources naturelles. Dans le cadre du G7 qui a pris fin le 8 juin, sous l'impulsion de la France et de l'Allemagne, un signal fort a été donné contre le changement climatique. « Ces pays se sont prononcés pour une réduction de 40 à 70% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 et à mobiliser 100 milliards de

dollars par an d'ici à 2020 sur le chantier de la lutte contre le réchauffement climatique », a rappelé Saskia De Lang.

L'Union européenne de son côté est responsable de 12% des émissions de gaz à effet de serre. Elle a transmis son plan qui consiste à réduire ces émissions afin qu'en 2030, le niveau total annuel de ces émissions soit inférieur de 40% que celui de 1990. Les regards sont tournés vers Paris pour parvenir à un accord, lors de la 21^e Conférence des Nations unies sur le climat qui se tiendra au mois de décembre de cette année. En prévision de cette conférence, la République du Congo prépare avec l'aide de certains Etats membres de l'UE, un plan à proposer avant le 31 octobre prochain.

Cependant, l'UE, au quotidien, consacre une partie de son mandat et de son expérience au service d'actions en faveur de l'environnement. Au Congo, son intervention se focalise sur trois principaux



Le mimosa mis sous terre, photo adiac

domaines de l'environnement, à savoir: la gouvernance forestière, la conservation de la biodiversité et celle des aires protégées.

Ainsi dans le cadre du fonds européen de développement (Fed), le 10^e du genre, l'UE contribue au développement d'un programme de mise en œuvre d'un système de traçabilité des bois et produits forestiers, d'une enveloppe globale de plus de sept milliards. Ce programme est en cours d'exécution à travers l'Accord de partenariat volontaire pour l'application des

réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux.

L'UE participe également au cofinancement de six projets, à la différence du programme Fed, ces derniers sont gérés directement par les organisations non gouvernementales nationales et internationales. Elle finance des activités d'observation indépendante liée à l'application de la légalité du bois et du FLEGT et au renforcement des capacités d'organisation de la société civile des peuples autochtones.

Nancy France Loutoumba

ASSAINISSEMENT

Une quête de la rue propre envisagée au quartier Kahounga à Djiri

Le conseiller départemental et municipal, Yvon Adelard Bonda a annoncé le 5 juin, son ambition d'organiser dans les prochains jours un concours d'assainissement au quartier Kahounga dans le neuvième arrondissement Djiri.

Yvon Adelard Bonda a manifesté ce désir lors de la rencontre citoyenne organisée avec les habitants de cet arrondissement. L'objectif est d'inculquer la culture d'assainissement à ces derniers a-t-il expliqué.

Selon lui, ce concours sera lancé après l'organisation de plusieurs activités pendant un mois avant la descente des équipes appropriées pour l'appréciation. Les lauréats du concours bénéficieront du matériel d'assainissement tels que : pèles, houes, brouettes, bottes, machettes, cache nez, gants et bien d'autres.

« Nous ne devons pas attendre tout du conseil départemental et municipal ou encore de la mairie de Djiri pour rendre propre nos rues. Chacun de nous doit assainir devant chez soi tous les jours », a-t-il rappelé.

Le conseiller a assuré la population que la municipalité de Brazzaville est en train d'engager des efforts énormes pour l'assainissement. Elle envisage signer un accord avec une société appelée « Averda » pour l'assainissement de la ville.

Nous ne cesserons jamais de parler des problèmes d'érosion Abordant la question des érosions de cet arrondissement, Yvon Adelard Bonda a regretté la dégradation de l'avenue du marché Massengo jusqu'au village Ibalico ainsi que celle de la bretelle qui part du marché Soprogi jusqu'au lycée nouvellement construit au quartier domaine.

D'après lui, les travaux effectués sur ces routes n'ont pas été bien exécutés. « Nous ne cesserons jamais de parler de ces problèmes d'érosion jusqu'à ce qu'une solution définitive soit trouvée auprès des autorités compétentes. Nous n'avons pas les moyens de notre politique, mais nous allons continuer à saisir les autorités publiques pour qu'elles songent à cette situation avant de rappeler qu'il a été récemment interpellé par la population de Djiri, quand une femme malade a perdu sa vie à cause du délabrement de la route qui est devenue impraticable », a-t-il conclu.

Lydie Gisèle Oko

Le Cercle des grands amis assainit l'hôpital de Mfilou

Cette association non gouvernementale qui a pour but d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables et d'encadrer les jeunes qui veulent aller de l'avant, a organisé à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, une opération de salubrité à l'hôpital de l'amitié Sino-congolaise de Mfilou, le samedi 6 juin dernier.

En menant cette activité, le Cercle des grands amis (CGA) qui œuvre dans le domaine des actions humanitaires, environnementales et du développement durable, a voulu se démarquer de certaines associations et autres organisations non gouvernementales qui se sont versées dans la politique, oubliant leur vocation. Le CGA a pensé organiser cette opération dans un milieu d'intérêt public, l'hôpital, qui apporte la bonne santé à la population. En effet, les abords de l'hôpital de l'amitié Sino-congolaise de Mfilou, se trouvaient dans un état d'insalubrité remarquable. Mais vu que l'AGC œuvre pour l'environnement, il était de bon aloi qu'ils mènent cette opération de salubrité, car

pour des personnes saines, il faut un environnement sain.

« Nous voulons être une association véritablement de cœur et manifester notre charité sur ce qui touche le développement humain. Pour un premier pas, nous avons commencé par la salubrité autour de cet hôpital. Je crois que nous aurons aussi d'autres actions à mener », a déclaré le secrétaire général de ce cercle, Zacharie Babilakana.

Il a en outre ajouté que ce cercle qui mène des actions douées d'un impact visible sur le terrain, a besoin du soutien des sponsors.

Parlant du choix de cet endroit, Bertrand Gomo Moukolo, président élu de l'AGC depuis mars 2015 pour un

mandat de deux ans, dit que ce choix s'explique par le fait que l'administration de l'hôpital de l'amitié Sino-congolaise de Mfilou, a été la première à réagir aux courriers adressés aux différentes administrations publiques..

Bertrand Gomo Moukolo, qui est à sa première activité depuis son élection, a projeté les prochaines activités que son cercle aura à organiser. Il s'agit entre autres de la journée de l'aide humanitaire qui aura lieu, le 19 août prochain, au cours de laquelle, ils vont organiser une action en apportant de vivres aux orphelins ; la Journée internationale de lutte contre le VIH/Sida, le 1^{er} décembre prochain, au cours de laquelle une activité de sensibilisation à la pandémie du Sida sera organisée en faveur de la couche juvénile.

Le Cercle des grands amis est actuellement à 45 adhérents et envisage de s'arrêter à un effectif de 50. Le but est d'avoir des membres qui acceptent la philosophie de cette association au lieu d'une pléthore non rentable. Car l'idéal pour eux est de tenir le même langage et de regarder dans la même direction en ayant aussi la même vision. Pour tous les organismes qui veulent bien accompagner cette ONG, ils n'ont qu'à les contacter aux n° 06.972.24.19/ 04.406.80.56.

Bruno Okokana



Photo de famille à l'issue de l'opération

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 020F/SNE/DGPD/CGMP/2015**Objet :** Acquisition de 300 compteurs électroniques moyenne tension et accessoires

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation de marché paru dans le Bulletin officiel d'annonces des marchés publics, n° 168 du 22 avril 2015.
2. La Société Nationale d'Electricité a prévu dans son budget d'investissement des fonds pour financer l'acquisition des compteurs électroniques MT permettant de poursuivre l'opération de pose chez les clients non pourvus de Brazzaville et Pointe-Noire. Elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché n°020F/SNE/DG/CGMP/2015 portant sur l'acquisition de 300 compteurs électroniques moyenne tension.
3. A cet effet, elle sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ce matériel. La liste exhaustive des fournitures est contenue dans le dossier d'appel d'offres (bordereau descriptif et quantitatif).
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent se renseigner sur le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2^e étage de l'immeuble du siège social de la SNE de 08h00 à 15h00. Ils peuvent également s'en procurer à l'adresse mentionnée ci avant, contre un paiement non remboursable de 125 000 F CFA, payable en espèce.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 06 Juillet 2015 à 13h00 et seront ouvertes le 06 Juillet 2015 à 14h00 en présence des représentants des candidats qui le souhaitent à l'adresse ci-après : salle des réunions de l'immeuble du siège social de la SNE, sise 4^e étage. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Une garantie d'offres, d'un montant équivalent à deux pourcent (2%) de la valeur de leur soumission est requise. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission et être adressées à l'attention de Monsieur Louis KANOHA
ELENGA Directeur Général Président du Directoire /corneilleobonga@yahoo.fr; amourespoirabe@yahoo.fr, Tél : 222 81 06 58 / 242 05 558 08 02 / 242 06 6559137 / 242 05 588 88 58

**Le Directeur Général
Président du Directoire
Louis KANOHA ELENGA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008T/SNE/DGPD/CGMP/2015**Objet :** Création d'un nouveau départ 20Kv à partir du poste centre d'émission

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation de marché paru dans le Bulletin officiel d'annonces des marchés publics, n° 168 du 22 avril 2015.
2. La Société Nationale d'Electricité a prévu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2015 des fonds destinés à la réalisation des travaux de création d'un départ 20kV à partir du poste centre d'émission. Elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la création d'un nouveau départ 20Kv à partir du poste centre d'émission.
3. La Société Nationale d'Electricité invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires à ces travaux de présenter leurs offres sous pli fermé, pour réaliser les travaux suivants : Ouverture des fouilles en tranchées sous trottoirs, ou chaussées bitumées ; fourniture et pose de câbles MT ; fournitures et mise en œuvre des accessoires de jonction ; fourniture, mise en œuvre et raccordement des boîtes d'extrémités intérieures ; rembliment des fouilles après pose des câbles ; enlèvement et transport au décharge public des déblais en excédent et autres travaux connexes inhérents au bon déroulement du chantier ; construction d'ouvrages ; remplacement des tableaux BT, génie civil des postes MT/BT.
4. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, sise 2^e étage de l'immeuble du siège social de la SNE de 08h00 à 15h00 Boulevard Denis Sassou-Nguesso. Ils peuvent également s'en procurer à l'adresse mentionnée ci avant, contre un paiement non remboursable de 150 000 F CFA, payable en espèce.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 06 Juillet 2015 à 13h00 et seront ouvertes le 06 Juillet 2015 à 14h00 en présence des représentants des candidats qui le souhaitent à l'adresse ci-après : salle des réunions de l'immeuble du siège social de la SNE, sise 4^e étage. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Une garantie d'offres, d'un montant équivalent à deux pourcent (2%) de la valeur de leur soumission est requise. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission et être adressées à l'attention de Monsieur Louis KANOHA ELENGA, Directeur Général Président du Directoire /corneilleobonga@yahoo.fr; amourespoirabe@yahoo.fr, Tél : 222 81 06 58 / 242 05 558 08 02 / 242 06 688 88 58 / 242 05 588 88 58

**Le Directeur Général,
Président du Directoire
Louis KANOHA ELENGA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°010T/SNE/DGPD/CGMP/2015**Objet :** Création de deux départs 20Kv depuis Mongo Kamba 2

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin officiel d'annonces des marchés publics, n° 168 du 22 Avril 2015.
2. La Société Nationale d'Electricité (SNE) a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer le programme de renforcement de ses réseaux de distribution, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de « création de deux départs 20 kV depuis Mongo Kamba 2 Pointe-Noire ».
3. La Société Nationale d'Electricité (SNE) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
- construction des postes maçonnés ;
- équipement des postes (cellules, transfo, disjoncteurs etc.) ;
- raccordement des postes ;
- construction du réseau BT ;
- essai et mise en service.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2^e étage de l'immeuble du siège social de la SNE DE 8H00 O 15H00 ; Ils peuvent également s'en procurer à l'adresse mentionnée ci avant, contre un paiement non remboursable de 600 000 F CFA, payable en espèce.
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
- Avoir réalisé un chiffre annuel minimum de cent millions (100.000.000) de F CFA dans les activités de construction des réseaux de distribution électrique moyenne tension ;
- Jouir d'une expérience avérée ;
- Disposer des moyens et des compétences démontrant clairement sa capacité de satisfaire aux exigences du projet ;
- Disposer d'un personnel qualifié pour la réalisation des travaux.
Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 06 juillet 2015 à 13h 00 et seront ouvertes le 06 juillet 2015 à 14h00 en présence des représentants des candidats qui le souhaitent à l'adresse ci-après : Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, B.P 95 au 2^e étage de l'immeuble du siège social de la SNE. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Une garantie d'offres d'un montant équivalent à deux pourcent (2%) de la valeur de leur soumission est requise. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date de soumission et être adressées à l'attention de Monsieur Louis KANOHA ELENGA, Directeur Général Président du Directoire / corneilleobonga@yahoo.fr; amourespoirabe@yahoo.fr, Tél : 222 81 06 58 / 242 05 558 08 02 / 242 06 6559137 / 242 05 588 88 58.

**Le Directeur Général,
Président du Directoire
Louis KANOHA ELENGA.-**

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES N° 015T/SNE/DGPD/CGMP/2015**Objet :** Pose de 12 000 coffrets sécurisés avec compteurs électroniques basse tension à Brazzaville et Pointe-Noire

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation de marché paru dans le Bulletin officiel d'annonces des marchés publics, n° 168 du 22 avril 2015.
2. La Société Nationale d'Electricité a prévu dans son budget d'investissement des fonds pour financer l'acquisition et la pose des compteurs basse tension et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux travaux de pose des coffrets sécurisés avec compteurs électroniques basse tension à Brazzaville et Pointe-Noire
3. A cet effet, elle sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
• Pose de 12 000 coffrets sécurisés avec compteurs électroniques basse tension aux abonnés des agglomérations de Brazzaville et Pointe-Noire.
4. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent se renseigner sur le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Gestion des Marchés Publics, sise 2^e étage de l'immeuble du siège social de la SNE de 08h00 à 15h00. Ils peuvent également s'en procurer à l'adresse mentionnée ci avant, contre un paiement non remboursable de 600 000 F CFA, payable en espèce.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 06 juillet 2015 à 13h00 et seront ouvertes le 06 juillet 2015 à 14h00 en présence des représentants des candidats qui le souhaitent à l'adresse ci-après : salle des réunions de l'immeuble du siège social de la SNE, sise Boulevard Denis-Sassou-Nguesso, 4^e étage. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Une garantie d'offre, d'un montant équivalent à deux pourcent (2%) de la valeur de leur soumission est requise. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres et être adressées à l'attention de Monsieur Louis KANOHA ELENGA, Directeur Général Président du Directoire /corneilleobonga@yahoo.fr, amourespoirabe@yahoo.fr, Tél : 222 81 06 58 / 242 05 558 08 02 / 242 06 688 88 58 / 242 05 588 88 58.

**Le Directeur Général
Président du Directoire
Louis KANOHA ELENGA.-**

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Les gens ont abusé du peuple béninois, en disant : «il va réviser la Constitution». C'était de la pure intoxication ! »

Thomas Boni Yayi, président du Bénin, RFI, 10 juin 2015

« Le débat sur la Constitution est lui-même otage de ce système de gestion qui veut que la "Constitution" ne soit pas réfléchi et ne doit servir que d'instrument de gestion du pouvoir et non de l'État. L'État, au sens propre du terme, n'existe pas. Il faut le créer ! »

Karim Tabbou, député algérien, ancien premier secrétaire national du FFS et fondateur de l'Union démocratique et sociale (UDS), Liberté, 10 juin 2015

« La coalition des bonnes consciences, des petites lâchetés et des irresponsabilités, ça ne fait pas une bonne démocratie »

Henri Guaino, député des Républicains, ancien conseiller de Nicolas Sarkozy, Europe 1, 04 juin 2015

« Même si tous les hommes sont les mêmes dans les dispositions et les tendances humaines, les groupes sociaux sont quant à eux, particuliers eu égard à leur évolution et leur histoire spécifiques. Les solutions toute trouvées sont dans ce sens, parfois plus dangereuses qu'utiles. »

Bétéo D. NEBIE, chercheur à l'Institut national des sciences sociales (INSS), Le Faso. net, 10 juin 2015

TIC

Le ministère des Affaires sociales a désormais son site web

Le lancement de ce portail a eu lieu, le 9 juin, sous la supervision de la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité. Le public peut désormais cliquer sur www.masahs-gouv.net pour s'informer sur ce ministère.

Le site a été conçu par la société ISF Technologies Congo. Il est accessible par internet, smartphone et le téléphone mobile et permet de favoriser l'accès du public à toutes les informations du ministère.

Il a été lancé en présence des membres du gouvernement dont le ministre Bruno Jean Richard Itoua, des chefs et délégués des systèmes des Nations unies ainsi que les responsables des Organisations non gouvernementales et associations.

Le portail web www.masahs-gouv.net permet une meilleure visibilité des actions du ministère en même temps qu'il va contribuer à la mobilisation des ressources financières, humaines et matérielles pour mieux faire face aux problèmes des personnes et groupes vulnérables.

Parmi celles-ci, figurent, également la mise à la disposition du public des informations sur l'organisation et le fonctionnement du ministère et de son administration, la création d'un cadre d'échange et de discussion avec les internautes.

D'après les concepteurs du site, Christian Tsaty, Ingénieur web et business Intelligence et Jean Émile Mukunzi, responsable des opérations de la société ISF Technologies Congo, le site est transformable, modulable afin de toucher un cer-

tain nombre d'internautes.

Il est composé d'une page d'accueil, des fenêtres comme structures spécialisées, ministre, politique,



La page d'accueil du site du ministère (crédit-adiac)

programmes projets, documentation, contact et parole aux usagers. Ces fenêtres comprennent des sous menus permettant de lancer les recherches, demander l'audience au ministre et des renseignements aux agents du ministère.

Lançant le site, la ministre Émilienne Raoul a rappelé « Le site évoluera vers une palette de télé-services et de télé-procédure. Il sera envisagé également en option la mise en place d'un accès extranet sécurisé pour une utilisation administrative interne. »

«Solidarité communautaire, à chacun son village»

La ministre a expliqué que l'accent est aussi mis sur cette rubrique, « solidarité communautaire, à chacun son village », afin de permettre à tout un chacun de réagir aux problèmes de l'autre. La rubrique permet à tout citoyen où qu'il se

trouve de rentrer en contact avec un village avec lequel il créera des liens particuliers pouvant conduire à une adoption afin de participer au développement de ses habitants. La banque de projet de cette rubrique sera mise à la disposition des internautes en octobre prochain.

Au terme de la cérémonie, le ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, Bruno Jean Richard Itoua, a assuré son homologue qu'il fera la promotion de cette rubrique en choisissant un village des peuples autochtones.

Lydie Gisèle Oko

ACTIONS SOCIALES

Aimé Bembé fait des dons aux populations de Kanga Mbandzi

Après avoir soutenu, la semaine surpassée, les habitants du quartier Commission à Bacongo, dans le 2^e arrondissement, Aimé Bembé, président de l'association «Les messagers et défenseurs de la paix», a encore offert, en début du week-end dernier, de multiples dons aux populations du quartier Kanga-Mbandzi, situé à Talangaï, dans le 6^e arrondissement.

Aimé Bembé a inscrit ce don en faveur des habitants de cette zone de Talangaï, regroupés au sein d'une association dénommée «Lebouboussou», dans le cadre du soutien qu'il apporte toujours aux populations, en vue de leur permettre une meilleur insertion sociale. Aux jeunes garçons, il a offert plusieurs

vélos tricycles de marque Kavaki. Ces chariots qui seront gérés par leur association, permettront à ces jeunes désœuvrés, d'exercer un petit commerce de transport de marchandises. Le revenu leur permettra de se prendre en charge et de s'occuper de leurs petites familles. «Je suis très content de ce geste. J'étais un jeune désœuvré, ne faisant rien, mais avec ces motos tricycles mis à notre disposition, nous pourrions gagner un peu d'argent et subvenir à nos besoins», s'est réjoui un bénéficiaire. Les jeunes filles, à leur tour, ont reçu des machines à coudre, question de leur permettre d'apprendre un métier ou d'acquérir une qualification qui pourrait les rendre indépendantes dans la société. « Un jeune sans emploi qui

est obligé de quémander, quand il reçoit une aide de ce genre, il retrouve sa dignité parce que chaque jour il a sa recette. Les jeunes filles, au lieu d'aller dans la rue, elles se regrouperont en association pour apprendre la coupe-couture ou la coiffure », a souligné le donateur, Aimé Bembé. Quant aux vieilles mamans, le président de l'association «Les messagers et défenseurs de la paix» leur a offert de grosses marmites avec lesquelles elles prépareront du manioc et renforceront leur pouvoir d'achat dans leurs foyers respectifs afin de mieux vivre. En plus, Aimé bembé a remis à ces populations du matériel aratoire dont un grand nombre de brouettes, pour assainir leur environnement.

Firmin Oyé

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	5 jours	1 au 5 juin 2015
Comment prospecter efficacement et gagner de nouveaux clients ?	3 jours	9 au 11 juin 2015
La fiscalité du patrimoine : perfectionnement	3 jours	14 au 18 juin 2015
La satisfaction client et l'exploitation des réclamations	3 jours	23 au 25 juin 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°011F/SNE/DGPD/CGMP/2015

Objet : Acquisition des appareils et équipements d'intervention sur le réseau de distribution

7. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin officiel des annonces des marchés publics sous le n° 168 du 22 Avril 2015.
8. La Société Nationale d'Electricité a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer le programme de renforcement de ses réseaux de distribution, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition des appareils et équipements d'intervention sur les réseaux de distribution
9. La Société Nationale d'Electricité sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir
- des équipements de monteurs de réseaux basse tension,
 - des appareils de mesure et contrôle,
 - des outils et outillages MT,
 - du matériel roulant,
 - du matériel de manutention,
 - de l'outillage pour électricien,
 - des instruments de levage et de traction,
 - des instruments de protection travail en hauteur, etc.
10. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
11. Les candidats intéressés peuvent se renseigner sur le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Gestion des Marchés Publics, sise 2ème étage de l'immeuble du siège social de la SNE de 08h00 à 15h00. Ils peuvent également s'en procurer à l'adresse mentionnée ci avant, contre un paiement non remboursable de 600 000 F CFA, payable en espèce.
12. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 06 juillet 2015 à 13h00 et seront ouvertes le 06 juillet 2015 à 14h00 en présence des représentants des candidats qui le souhaitent à l'adresse ci-après : salle des réunions de l'immeuble du siège social de la SNE, sise 4ème étage. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Une garantie d'offre, d'un montant équivalent à deux pourcent (2%) de la valeur de leur soumission est requise. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres et être adressées à l'attention de Monsieur Louis KANOHA ELENGA, Directeur Général Président du Directoire / corneilleobonga@yahoo.fr, amourespoirabe@yahoo.fr, Tél : 222 81 06 58 / 242 05 558 08 02 / 242 06 688 88 58 / 242 05 588 88 58.

**Le Directeur Général
Président du Directoire
Louis KANOHA ELENGA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°014F/SNE/DGPD/CGMP/2015

Objet : Fourniture des équipements et réhabilitation des réseaux de distribution de la Direction Départementale du Niari .

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin officiel d'annonces des marchés publics, n° 168 du 22 Avril 2015.
 - La Société Nationale d'Electricité a prévu dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2015 des fonds destinés au financement de son programme de réhabilitation des réseaux de distribution. Elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de la fourniture des équipements, et de la réhabilitation des réseaux de distribution du Niari.
 - La Société Nationale d'Electricité sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour procéder aux :
 - Travaux de renforcement de la liaison MT postes Youlounguété et Hammar (12 kms) ;
 - Fourniture et équipement de quatre (04) nouveaux postes construits.
- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, sise 2ème étage de l'immeuble du siège social de la SNE de 8H00 à 15H00 ; Ils peuvent également s'en procurer à l'adresse mentionnée ci avant, contre un paiement non remboursable de 300 000 F CFA, payable en espèce.
 - Cet appel d'offres s'adresse à toutes les entreprises justifiant des capacités techniques et financières requises pour réaliser l'opération.
 - Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 06 juillet 2015 à 13h 00 et seront ouvertes le 06 juillet 2015 à 14h00 en présence des représentants des candidats qui le souhaitent à l'adresse ci-après : Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, B.P 95, 2ème étage de l'immeuble du siège social de la SNE. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Une garantie d'offres d'un montant équivalent à deux pourcent (2%) de la valeur de leur soumission est requise. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date de soumission et être adressées à l'attention de Monsieur Louis KANOHA ELENGA, Directeur Général Président du Directoire / corneilleobonga@yahoo.fr; amourespoirabe@yahoo.fr, Tél : 222 81 06 58 / 242 05 558 08 02 / 242 06 655 91 37 / 242 05 588 88 58.

**Le Directeur Général
Président du Directoire
Louis KANOHA ELENGA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°007F/SNE/DGPD/CGMP/2015

Objet : Création de quatre (04) nouveaux départs 20Kv à partir au poste de Tsielampo

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin officiel d'annonces des marchés publics, n° 168 du 22 Avril 2015.
 - La Société Nationale d'Electricité (SNE) a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer le programme de renforcement de ses réseaux de distribution, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de « création de quatre nouveaux départs 20 KV au poste de Tsielampo ».
 - La Société Nationale d'Electricité (SNE) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 - Construction de réseaux MT souterrains 20 KV ;
 - Equipement de poste MT/BT et confection des accessoires de raccordement MT (jonctions et extrémités).
 - La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et accessible à tous les candidats éligibles.
 - Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2ème étage de l'immeuble du siège social de la SNE de 8H00 à 15H00 ; Ils peuvent également s'en procurer à l'adresse mentionnée ci avant, contre un paiement non remboursable de 600 000 F CFA, payable en espèce.
 - Les exigences en matière de qualification sont :
 - Avoir réalisé un chiffre annuel minimum de dix millions (10.000.000) de F CFA dans les activités de construction des réseaux de distribution électrique moyenne tension ;
 - Jouir d'une expérience avérée ;
 - Disposer des moyens et des compétences démontrant clairement sa capacité de satisfaire aux exigences du projet ;
 - Disposer d'un personnel qualifié pour la réalisation des travaux.
- Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 06 juillet 2015 à 13h 00 et seront ouvertes le 06 juillet 2015 à 14h00 en présence des représentants des candidats qui le souhaitent à l'adresse ci-après : Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, B.P 95 au 4ème étage de l'immeuble du siège social de la SNE. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Une garantie d'offres d'un montant équivalent à deux pourcent (2%) de la valeur de leur soumission est requise. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date de soumission et être adressées à l'attention de Monsieur Louis KANOHA ELENGA, Directeur Général Président du Directoire / corneilleobonga@yahoo.fr; amourespoirabe@yahoo.fr, Tél : 222 81 06 58 / 242 05 558 08 02 / 242 06 655 91 37 / 242 05 588 88 58.

**Le Directeur Général,
Président du Directoire.
Louis KANOHA ELENGA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 016F/SNE/DGPD/CGMP/2015

Objet : Acquisition du matériel de branchement pour le Niari, la Sangha et la Likouala.

- Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation de marché paru dans le Bulletin officiel d'annonces des marchés publics, n° 168 du 22 avril 2015.
- La Société Nationale d'Electricité a prévu dans son budget d'investissement des fonds pour financer l'acquisition du matériel de branchement destiné à l'accroissement du taux d'accès à l'électricité dans les départements et à atteindre les objectifs du millénaire. Elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché n° 016F/SNE/DGPD/CGMP/2015 portant sur l'acquisition du matériel de branchement pour la DD Niari, les secteurs Sangha et Likouala.
- A cet effet, elle sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ce matériel. La liste exhaustive des fournitures est contenue dans le dossier d'appel d'offres (bordereau descriptif et quantitatif).
- La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.
- Les candidats intéressés peuvent se renseigner sur le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2ème étage de l'immeuble du siège social de la SNE de 08h00 à 15h00. Ils peuvent également s'en procurer à l'adresse mentionnée ci avant, contre un paiement non remboursable de 300 000 F CFA, payable en espèce.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 06 Juillet 2015 à 13h00 et seront ouvertes le 06 Juillet 2015 à 14h00 en présence des représentants des candidats qui le souhaitent à l'adresse ci-après : salle des réunions de l'immeuble du siège social de la SNE, sise 4ème étage. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Une garantie d'offres, d'un montant équivalent à deux pourcent (2%) de la valeur de leur soumission est requise. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission et être adressées à l'attention de Monsieur Louis KANOHA ELENGA, Directeur Général Président du Directoire / corneilleobonga@yahoo.fr; amourespoirabe@yahoo.fr, Tél : 222 81 06 58 / 242 05 558 08 02 / 242 06 65 59 37 / 242 05 588 88 58.

**Le Directeur Général
Président du Directoire
Louis KANOHA ELENGA.-**

IMPÔT

Les changeurs du Congo boudent la Taxe sur le transfert de fonds

Les changeurs du Congo réunis en assemblée générale, le 05 juin à Brazzaville, ont dit leur colère suite au double paiement de la taxe sur le transfert de fonds (TTF) que viennent d'instaurer l'administration fiscale.

Le double paiement de cette taxe au niveau des services de l'impôt et au niveau des banques classiques du pays perturbe les changeurs avec un impact sur leur rendement. « Cela est dû à une mauvaise interprétation de la loi entre les services étatiques qui nous règlementent. Nous sommes décidés aujourd'hui à défendre nos intérêts », a expliqué Razaki Souhin, président de l'association des changeurs et directeur général d'Ewedje exchange Congo sarlu.

Afin de lutter contre ce paiement, l'association des changeurs du Congo est mise en place depuis deux ans passés. Elle œuvre pour l'unification des changeurs et le respect scrupuleux de la loi. Et pourtant, l'actuelle loi des finances est très favorable à l'activité de change au Congo.

L'activité des changeurs règlementée par des lois consiste à lutter contre le blanchiment d'argent et la fuite des capitaux. En parallèle à ce métier de change, il y a un secteur informel très grandissant. « Des agréments sont donnés par les hautes autorités aux bureaux de change. Pour enfreindre le secteur informel, nous devons nous mettre ensemble, créer des emplois, payer des taxes appropriées et encourager le développement », a commenté Razaki Souhin.

Comme partout ailleurs dans le monde, l'activité de change est encore florissante au Congo, elle crée de l'emploi et réduit le taux du chômage juvénile. Les bureaux de change sont des intermédiaires financiers dont le métier principal est le change manuel, c'est-à-dire l'échange immédiat d'une devise contre une autre. Ce sont donc des commerçants négociant des billets de banque.

Aujourd'hui, l'activité en hausse est induite par la mise en place de l'euro, il y a plusieurs bureaux de change au Congo, dont l'activité est contrôlée par la direction générale du crédit et de la monnaie (Dgcrn) et les autres institutions financières du pays dont l'agence nationale d'investigation financière (Anif). En rappel, les changeurs sont des commerçants qui achètent et qui vendent des devises. Certains proposent également d'autres produits, comme des cartes téléphoniques internationales, et parfois même des souvenirs. Ces hommes sont soit des commerçants indépendants, soit des agents affiliés à des réseaux. Les bureaux de change de réseau sont généralement concentrés dans les gares, les aéroports et les endroits à haute fréquentation touristique, alors que les commerçants indépendants assurent une couverture géographique plus complète.

Fortuné Ibara

SÉMINAIRE DE FORMATION

MARCHÉS PUBLICS

- Elaboration des dossiers de soumission aux appels d'offre
 - Procédures de l'ARMP (code des marchés publics)
- Samedi 13 Juin et Samedi 20 Juin 2015 de 8h à 14h
Coût: 60.000F + 1 marker non permanent

LOGISTIQUE

Contenu de la formation:

.Les approvisionnements

.La gestion des stocks

Le Transport

.L'assurance

• Les incoterms

Heures : 17h-20h

Durée : 2 semaines (livre gratuit)

Début : - Brazzaville : 18 Juin 2015

- Pointe-Noire : 14 Juillet 2015

Coût: 50.000Frs+ 1 marker non permanent

Contact: Immeuble en face du hall des légumes

Agri-Congo (Derrière la fac de droit), à l'étage.

Tél: 06 937 60 54 / 05 556 90 64

Site web : mag-sys.olympie.in

MAG.SYS

JUSTICE

Le procès de Me Jean Martin Mbemba et autres a démarré à Brazzaville

Ils sont six dans cette affaire : Me Jean Martin Mbemba, le colonel Jean-Claude Mbango, ex directeur de la police dans le département du Pool, Me Samba Moutou Loukossi et trois autres dont un déjà décédé.

L'audience d'ouverture, le 8 juin à Brazzaville, était présidée par le juge Nanga-Nanga, président de la chambre pénale de la Cour suprême. Elle était consacrée à l'audition de la défense constituée des avocats Ambroise Hervé Malonga, Maboyi et Dominique Inchauspé du Barreau de Paris.

Les avocats qui sont intervenus ont plaidé pour une libération immédiate de leurs clients qu'ils disent « détenus illégalement, sans titre d'accusation et sans dossier d'inculpation ». « Aucun n'a été présenté, au bout de 12 heures, à un juge. On est déjà dans une détention arbitraire qui dure depuis deux

ans », a déclaré Maître Dominique Inchauspé à la presse, s'appuyant sur le droit congolais.

Les avocats, qui ont aussi plaidé pour un pourvoi en cassation, n'ont pas obtenu gain de cause et le procès devait se poursuivre avec un verdict attendu le 16 juin prochain.

Des six inculpés, trois sont actuellement en détention. Me Jean Martin Mbemba, président de la Commission nationale des droits humains, est absent du Congo pour des raisons sanitaires. Un autre avait été libéré, également pour des raisons médicales.

L'audience du 8 juin s'est déroulée sans les accusés, représentés essentiellement par leur défense. Contrairement à certains procès, celui-ci ne bénéficie pas d'une vraie publicité car les médias n'ont pas été associés. Choix des juges ou désintérêt de la presse ?

Les Dépêches de Brazzaville

RELIGION

La vierge Marie implorée pour conforter la paix au Congo

Plus de mille Catholiques, fidèles de la paroisse Notre Dame de Fatima, ont marché récemment pour la consolidation des initiatives de paix au Congo et dans le monde à la faveur de la clôture du mois marial 2015.

Pourtant sur l'ensemble du territoire tout comme à Brazzaville, il n'y a aucun signe qui présage l'instabilité. Et, les acteurs sociaux ainsi que politico-administratifs sont en train d'être consultés par le président de la République.

La marche a débuté en face du siège de la société de la Congolaise industrielle des bois (CIB) du Groupe Olam international, passant par la station Total, la Chambre de commerce de Brazzaville, la place de la gare, la Congolaise (siège du Parti congolais du travail) et s'est achevée à la paroisse Notre Dame de Fatima.

Durant plus d'une heure qu'a duré cette marche, les hommes et les femmes d'églises ont supplié le ciel et imploré la faveur de la Sainte vierge Marie, à chaque arrêt, de-

mandant le pardon des péchés de tous, l'implication divine pour l'ancrage de la paix. Ils ont également prié pour les Forces armées congolaises (FAC) ainsi que pour la stabilité de l'esprit des dirigeants politico-administratifs.

A l'aller comme au retour, ces Catholiques ont chanté des cantiques en l'honneur de la Sainte vierge Mairie, « ...donatrice de la paix et protectrice de la nation congolaise... ». Le père Jean-Marie Bukasa Malu, fondateur de l'œuvre Afrika Téléma et curé de la paroisse catholique Notre dame de Fatima de Brazzaville qui a conduit cette marche a déclaré: « Ce n'est pas pour la première fois que nous marchons pour la consolidation de la paix. Ensemble, soutenons-nous pour véhiculer le message de la paix. Quand on aime son pays on a intérêt d'agir de sorte que tout aille de l'avant ».

« ...Nous ne voulons plus vivre des guères fratricides au Congo. Que la paix s'instaure au Congo. Que l'intérêt de la nation prime. Le tout pour ta gloire... », a im-

ploré un fidèle dans une prière adressée au Dieu Tout-Puissant.

Par ailleurs à la paroisse Saint Jean Baptiste, la confrérie Sainte Jeanne d'Arc qui, célébrait ses trente ans d'existence a elle aussi imploré la paix pour le Congo.

Au cours d'une messe dite à cette occasion, l'évêque de Gamboma, Monseigneur Urbain Ngassongo, a largement évoqué la paix des familles et la conservation de nos valeurs. De même, le prélat catholique a également béni trois sœurs qui ont fait leur adhésion à la fraternité Sainte Jeanne d'Arc.

Rappelons que Sainte Jeanne d'Arc Pucelle d'Orléans est la libératrice de la France. Née le 6 janvier 1412 à Dom Rémy, fille d'humbles paysans de Lorraine, Jeanne entendit des voix mystérieuses alors qu'elle n'avait que 13 ans. Ces voix lui donnèrent mission de chasser les Anglais de France et de faire couronner Charles VII. Elle a été béatifiée en 1909, canonisée en 1920 et proclamée co-patronne de la France en 1922.

F.I.

NIARI

Un court-circuit crée la débâcle au grand marché moderne de Dolisie

Les usagers du marché central de Dolisie ont été dans la débâcle et inondés de fumée nauséabonde ce mardi 9 juin, suite à un court-circuit qui s'est manifesté au poste du commissariat de police situé au rez-de-chaussée de ce marché moderne a-t-on constaté sur place.

Selon l'agent de police en poste, tout a commencé par une détonation au plafond suivi des étincelles et flamme de feu au niveau de l'ampoule réglette principale qui éclaire l'un des compartiments de la cellule du poste de police.

Le public présent sur les lieux a

assisté à l'évacuation des armes gardées dans ce local pour la sécurité du marché central. Le feu a été éteint avec de bidon d'eau minérale pris dans la panique et de force dans la boutique d'un sujet mauritanien mitoyen de la police. Son refus à céder cette eau a suscité des écarts de langage qui lui ont coûté une gifle, une arrestation et un transfert au commissariat central de police de la localité.

On a noté par la suite l'arrivée tardive des sapeurs-pompiers de l'aéroport de Dolisie et des agents de la Société nationale d'électricité (Sne) qui ont procédé à l'isolement de la cellule touchée du cir-

cuit électrique, avant de relancer le courant dans la partie intacte de l'immeuble.

C'est le deuxième court-circuit qui se manifeste dans ce marché moderne en étage depuis sa mise en service en 2011 dans le cadre des projets de la municipalisation accélérée du département du Niari. Le premier a eu lieu il y a trois mois dans le box des sanitaires proche de ce même commissariat de police. Cette répétition devrait attirer l'attention des pouvoirs publics pour regarder à la loupe cette situation qui fait courir à ce marché moderne, le risque d'incendie.

Source : ACI

CONVOCAATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

SIAT GABON

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital social de 39.000.000.000 Francs CFA
Siège social : Boulevard du bord de mer, Immeuble SIAT GABON,
près du Camp de police, Libreville
RCCM Libreville : 2004B3348
NIF 783 171 M

Avis de Convocation

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Mixte, le **26 juin 2015 à 10 heures** à Global Mining Logistics (centre ville, bord de mer) à Libreville au Gabon à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour sui-vant :

A titre Ordinaire

1. Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2014, du rapport prévu par l'article 831-2 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, et des rapports des Co-Commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions réglementées,
2. Approbation desdits comptes et conventions réglementées,
3. Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes,
4. Affectation du résultat de l'exercice,
5. Renouvellement des mandats de trois (3) Administrateurs,
6. Démission de trois (3) Administrateurs,

A titre Extraordinaire

7. Adoption d'une nouvelle période et du lieu de souscription dans le cadre de l'augmentation du capital social adoptée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 novembre 2014,
8. Pouvoirs pour formalités.

Les Actionnaires peuvent prendre part à cette Assemblée quel que soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires.

Les titulaires d'actions nominatives sont admis sur simple justification de leur identité, et les propriétaires d'actions au porteur, sur justification de l'immobilisation de leurs titres dans les caisses de la société.

Il est justifié pour les titulaires d'actions cotées du droit de participer à l'Assemblée Générale de la société par l'enregistrement comptable des actions au nom de l'Actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article 831-1 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée, soit le [] juin 2015 à zéro heure, heure gabonaise, soit dans les registres de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les registres de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, BGF Bourse.

Tout Actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix, Actionnaire ou non. Un même mandataire peut représenter plusieurs Actionnaires. Un Actionnaire peut recevoir mandat de représenter d'autres Actionnaires.

Les procurations, doivent être établies dans la forme prévue par l'article 538 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et déposées ou transmises au siège social par le mandant ou le mandataire cinq (5) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les documents prescrits par l'article 525 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE seront tenus à la disposition des Actionnaires au siège social où ils pourront en prendre connaissance soit par eux-mêmes soit par mandataire dûment habilité.

**Texte des projets de résolutions
du Conseil d'Administration du 6 mai 2015
qui seront présentées à l'Assemblée Générale Mixte du [] juin 2015**

A TITRE ORDINAIRE

Première résolution : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 auquel est annexé le rapport du Président du Conseil d'Administration en application de l'article 831-2 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE d'une part, et du rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers et le bilan de cet exercice d'autre part, approuvent lesdits états financiers et bilan dudit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En outre, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées prévu par l'article 440 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, l'Assemblée Générale prend acte du contenu de ce rapport et approuve lesdites conventions réglementées.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution : L'Assemblée Générale, statuant conformément aux propositions du Conseil d'Administration, décide d'affecter la perte de l'exercice 2014 dont elle vient d'approuver les comptes sous la résolution qui précède, et qui s'élève à la somme de 13 770 437 544 F.cfa au compte report à nouveau.

Troisième résolution : L'Assemblée Générale, statuant conformément aux propositions du Conseil d'Administration, décide de renouveler la Société SIAT NV, Monsieur Pierre VANDEBEECK et Monsieur Gerit VANDERSMISSEN en qualité d'Administrateur de la société pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Quatrième résolution : L'Assemblée Générale prend acte de la démission des Administrateurs suivants : la Caisse des Dépôts et Consignations, Madame Sandra Kingbo et Monsieur Pierre Antoine Couvreur.

A TITRE EXTRAORDINAIRE

Cinquième résolution : L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration :

- prend acte du fait que lors de sa séance du 20 novembre 2014, l'augmentation du capital social a été adoptée par les actionnaires sur la base notamment des modalités suivantes :
- Période de souscription : du 1er décembre 2014 au 20 décembre 2014
- Lieu d'ouverture : Siat Gabon
- Nombre d'actions : 1.500.000 actions
- Prix d'émission : 20.000 francs CFA par action
- décide, aux fins de réalisation de l'augmentation du capital et compte tenu des événements rapportés :
- de laisser au Conseil d'Administration le soin de fixer la nouvelle période de souscription au moment jugé approprié par ce dernier.
- de fixer comme suit le nouveau lieu d'ouverture de la souscription : Siat Gabon ou BGF Bourse ou BGF Bourse par l'intermédiaire du Syndicat de placement étant précisé que l'ensemble des autres modalités de réalisation de cette opération adoptées par l'Assemblée Générale Mixte du 20 novembre 2014 demeurent inchangées.

Sixième résolution : L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité qu'il y aura lieu de faire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A TITRE EXTRAORDINAIRE

La société SIAT GABON, Société Anonyme à Conseil d'Administration inscrite à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale, au capital social de 39.000.000.000 Francs CFA, dont le siège social est situé Boulevard du bord de mer, Immeuble SIAT GABON, près du Camp de police à Libreville, inscrite au RCCM Libreville sous le numéro 2004 B 3348, porte à votre connaissance et en vertu des dispositions de l'article 847 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, les informations financières suivantes telles qu'arrêtées par le Conseil d'Administration en sa séance du 6 mai 2015 :

Etats financiers de synthèse (bilan, compte de résultats, tableau financier des ressources et emplois)

Compte de résultat simplifié (Soldes intermédiaires de gestion)

En Millions de XAF	31/12/2014	31/12/2013	Variation (%)
Chiffre d'affaires	23 294,6	33 999,3	-10 704,7
Valeur Ajoutée	-1 648,1	7 071,7	-8 719,8
Excédent brut d'exploitation	-6 049,5	2 832,6	-8 882,1
Résultat d'exploitation	-12 868,3	-3 779,7	-9 088,6
Résultat financier	-368,0	-1 116,0	+748
Résultat des activités ordinaires	-13 236,3	-4 895,7	-8 340,6
Résultat hors activités ordinaires (HAO)	-534,1	-404,0	-130,1
IS	0	0	0
Résultat net à affecter	-13 770,4	-5 299,6	-8 470,8

Bilan simplifié

ACTIF		
En Millions de XAF	31/12/2014	31/12/2013
Charges immobilisées	1.585,4	1.640,8
Immobilisations incorporelles	1.667,3	1.807,3
Immobilisations corporelles	78.559,8	76.595,9
Immobilisations financières	403,8	405,2
Stocks	9.568,3	11.862,2
Clients	3.123,6	6.621,8
Autres créances et emplois assimilés	4.278,6	3.229,1
Trésorerie - Actif	2.776,6	546,2
TOTAL ACTIF	101.963,4	102.708,4

PASSIF		
En Millions de XAF	31/12/2014	31/12/2013
Capital	39.000,0	39.000,0
Primes et réserves (RAN inclus)	13.786,6	19.086,2
Résultat de l'exercice	-13.770,4	-5.299,6
CAPITAUX PROPRES	39.016,2	52.786,6
Provisions pour risques et charges (PRC)	1.105,5	1.046,6
Dettes financières	10.549,8	13.535,5
Autres dettes HAO	169,2	774,0
Fournisseurs	36.680,4	26.545,2
Autres dettes d'exploitation	7.096,9	3.818,9
Trésorerie - Passif	7.345,5	4.201,4
TOTAL PASSIF	101.963,4	102.708,4

Tafire simplifié

En Millions de XAF	31/12/2014	31/12/2013
Capacité d'autofinancement globale-Dividendes @	-6.275,4	271,7
Excédent Brut d'Exploitation (A)	-6.049,5	2.596,1
-Variation en besoin de financement d'exploit° (B)	17.550,8	11.069,1
-Production immobilisée (C)	-5.920,3	-8.054,2
Excédent de trésorerie d'exploitation (A+B+C)	5.581,1	5.611,1
Investissement total (D)	-9.203,3	-18.203,3
Emplois totaux à financer (D+B)	8.347,4	-7.134,1
Dettes financières - Remboursement d'emprunt (E)	-2.985,8	2.861,2
Ressources nettes de financement (@ +E)	-9.261,1	3.132,9
Excédent ou insuffisance des ressources	-913,7	-4.001,2

Ces états financiers ont été audités par les commissaires aux comptes de Siat Gabon et seront soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale du 26 Juin 2015.

La Société Siat Gabon S.A. est une société de droit gabonais qui exerce les trois activités suivantes :

- la culture de l'hévéa et la commercialisation du caoutchouc granulé ;
- la culture de l'huile de palme, la fabrication et la commercialisation sur le territoire gabonais de l'huile de palme raffinée et du savon ;
- l'élevage.

L'ensemble des informations financières et légales (états financiers annuels détaillés, état annexé, rapport de gestion, rapport du Président sur le contrôle interne, projets de résolution, ...) sont disponibles au siège social de Siat Gabon ainsi que sur notre site internet <http://siatgabon.com>.

Projet d'affectation du résultat : Le Conseil d'Administration propose d'affecter la perte de l'exercice 2014 qui s'élève à la somme de 13 770 437 544 Fcfa au compte report à nouveau (RAN).

Ces informations financières seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 26 Juin 2015.

DOLISIE

Les fidèles de l'église catholique ont marché en faveur de la paix au Congo

Des milliers de fidèles de l'église Catholique ont marché en colonnes ce dimanche 7 juin 2015 dans les grandes artères de Dolisie avec l'évêque de leur Diocèse Mgr Bienvenu Manamika pour marquer leur solidarité aux valeurs de paix prônées par cette confession religieuse.

Partis de la Cathédrale saint Paul située au centre-ville pour les uns, et de la paroisse Saint Jean Baptiste du quartier Tahiti pour les autres, ces fidèles qui ont entonné des chants prônant l'unité et la paix, arborant tout le long de la marche deux drapeaux : le tricolore congolais vert jaune rouge et le jaune blanc du Vatican, se sont rencontrés à la paroisse Notre Dame de Fatima pour prier en faveur de la paix.

Ils ont ainsi prié pour remercier le « Seigneur Jésus Christ » qui a su guider leurs pas dans l'accomplissement de cette marche. Ils ont imploré le Dieu Tout-Puissant et la vierge Marie pour que la paix règne au Congo, précisant que ce pays qui a connu des moments de guerre dans son parcours, ne veut plus des orphelins, et veuves occasionnés par des conflits armés.

Une série de prières a été dite en plusieurs langues locales, à savoir : Mbochi, Kunyi, téké, sundi, lari, Bembé, vili, dondo, punu et nzabi sur des sujets ciblés comme foyer de tension ou environnement vulnérable pour la paix. Ils ont ainsi demandé à l'esprit de Dieu de chasser le diable du tribalisme qui hante de temps à autre les fils du Congo ; de faire de tous les chrétiens des artisans de la paix au monde.

Ils ont en outre intercédé pour les femmes, afin qu'elles soient des modèles pour éduquer les enfants et leur inculquer au quotidien des valeurs de paix. Ces prières ont également concerné les institutions de la République, le Président de la République et son gouvernement, les membres de l'opposition pour qu'ils comprennent tous la nécessité de privilégier la paix dans le pays, et que les concertations engagées au Congo donnent de bons résultats.

Les fidèles de l'église catholique de Dolisie ont mis un accent sur l'unité des familles qui entretiennent en leur sein des conflits interminables afin qu'elles développent des valeurs de tolérance, de pardon et qu'elles soient des lieux où puisse fleurir la paix. Ces prières ont plus ciblé les groupes de prières et des chants organisés au sein des différentes églises afin qu'ils restent véritablement apolitiques, l'expérience ayant montré que des débats politiques sont parfois incrustés dans ces milieux et finissent par diviser les chrétiens. Ils ont aussi intercédé pour l'unité des chrétiens de toutes obédiences afin qu'ils soient le sel de la terre qui donne une bonne saveur à l'unité et qu'ils soient la lumière qui éclaire le monde sur les valeurs de paix.

Ces prières ont aussi pointé la catégorie de femmes et de jeunes victimes de la domination des hommes politiques afin qu'ils ne se laissent pas manipuler par l'argent qui leur est versé pour vendre leur dignité, mais qu'ils soient rattachés au Dieu Tout-Puissant qui leur donne la paix intérieure.

Les personnes déplacées venues se réfugier au Congo du fait des troubles socio politiques vécues dans leur pays d'origine ont été aussi citées dans les différentes prières, demandant que Dieu dissipe la rancœur entretenue par certains d'entre eux. Ils ont par ailleurs prié pour que Dieu exorcise le sport dont les différentes rencontres sont mises à profit pour déstabiliser parfois la paix.

Des prières ont été enfin prononcées en faveur des journalistes afin que leurs commentaires consolident la paix au lieu d'exhumer des démons de l'intolérance et de la division. Ils ont imploré Dieu pour que la sagesse et le discernement les guident dans l'exercice de leur métier par ces temps si troubles.

Mgr Manamika a appelé les chrétiens à exorciser les peurs en les rassurant que par la foi en Jésus Christ rien de fâcheux n'arrivera.

Source : ACI

DIPLOMATIE

José Eduardo dos Santos en visite de travail en Chine

Dans l'optique de discuter et négocier avec son homologue chinois, Xi Jinping sur la signature de plusieurs accords économiques, le président angolais Dos Santos a entamé, le 8 juin une visite de travail de quatre jours en Chine.

Durant son séjour de travail, le président angolais procédera à la signature de certains accords inscrits dans le domaine des finances, de l'agriculture, de l'éducation et de l'énergie.

Outre, les quatre axes stratégiques que porteront ces accords, le diri-

geant angolais débattira également avec son homologue chinois sur la politique et les moyens à mettre en œuvre pour alléger les formalités administratives et les conditions réciproques d'octroi de visas.

Par ailleurs, les deux personnalités devraient aussi conférer de l'ouverture d'un consulat angolais dans la province chinoise, notamment à Guanzhu, tout en tenant compte du volume d'affaires important entre les deux pays. D'autant plus, la Chine importerait environ la moitié de la production pétrolière de l'Angola.

En effet, en sa qualité de membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), l'Angola souhaiterait, selon son ministre des Affaires étrangères, obtenir des lignes de crédits pour faire face aux pressions budgétaires consécutives à la chute des prix du pétrole.

Signalons que l'Angola est le deuxième producteur de brut en Afrique derrière le Nigeria, avec une production moyenne de 1,78 million de barils par jour durant le mois de mai écoulé.

Rock Ngassakys

IMMIGRATION

La ruée vers l'Italie !

Bataille enflammée dans la classe politique ; appels pressants à la solidarité venant du Vatican : par dizaines de milliers, les migrants débarquent.

L'Italie n'en peut littéralement plus : par dizaines de milliers, les migrants débarquent sur les côtes de Sicile. Et la classe politique se déchire. Entre « bonnistes » et purs et durs de tous les bords, c'est désormais à qui fera la proposition la plus radicale. Celle censée mettre un frein à ce que l'homme de la rue commence à ressentir comme une invasion. Pour le seul week-end dernier, plus de 6000 migrants, entassés sur des bateaux de fortune, très souvent de simples hors-bord en caoutchouc, sont arrivés au sud de l'Italie.

Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés avance un total de 103.000 migrants arrivés en Europe, via la Méditerranée, depuis le mois de janvier. Et si certains d'entre eux

sont venus par la Grèce (48.000), Malte (91) et l'Espagne (920), le gros des effectifs a touché pied en Europe par les régions de l'Italie du Sud, la Sicile surtout. Et c'est désormais le ras-le-bol en Italie. La voix du gouvernement qui tente d'apaiser les esprits en invitant l'Europe à entendre sa voix de détresse, n'est plus que difficilement audible.

Tout comme les appels à la solidarité et au devoir d'accueil que ne cessent de lancer le Vatican et des structures caritatives d'Église. Dimanche, les trois régions les plus prospères du nord de l'Italie, se sont carrément rebellées. Roberto Maroni, gouverneur de la région de Lombardie (où se tient actuellement l'Exposition universelle), a appelé les maires à refuser d'accueillir de nouveaux migrants. « Sinon, les mairies qui ne feront pas s'exposeront à une diminution des fonds de la part de la région », a-t-il prévenu. Tous de droite, les gouverneurs de Ligurie

et de Vénétie se sont ralliés à cette sommation de Lombardie, engageant un réel bras de fer avec l'exécutif.

Pour le Premier ministre Matteo Renzi, il ne faut tout simplement pas appeler au triomphe de l'égoïsme. S'il reste évident que l'Europe fait très peu pour soulager l'Italie de ce poids énorme de gestion des flux migratoires, il serait incohérent d'aller demander de l'aide dans les capitales européennes et de fermer certaines régions italiennes aux immigrants. Des quotas de répartition des réfugiés avaient été préconisés à Bruxelles le mois dernier, mais des pays de l'Union européenne, et non des moindres, ne s'y montrent pas disposés. France et Grande-Bretagne notamment sont très réticentes à l'accueil de nouveaux arrivants chez elles. Et elles invoquent les motifs les plus divers. Ce qui, du point de vue italien, ne fait pas avancer les choses pour une solidarité continentale.

Lucien Mpama

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

35 pays réunis à Maputo pour accélérer l'élimination du fléau

La rencontre de trois jours dans la capitale mozambicaine, débutée le mercredi 10 juin, est une occasion propice pour les experts d'étudier les stratégies innovantes afin de passer du contrôle du paludisme à son élimination.

Organisée par Novartis - l'un des plus grands programmes d'accès aux médicaments de l'industrie pharmaceutique -, avec le soutien de l'OMS et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, cette réunion encourage le partage des meilleurs pratiques retenues dans le cadre des Programmes nationaux de lutte contre le paludisme (PNLP). Elle se concentre

sur « la stratégie technique mondiale de lutte contre le paludisme 2016-2030 » de l'OMS qui vise à accélérer les progrès dans la lutte contre la maladie.

Les responsables du PNLP discutent donc des progrès techniques réalisés à ce jour et de la manière dont ces outils peuvent être mis en œuvre et améliorés pour atteindre le nouvel objectif de l'OMS qui souhaite réduire la charge de morbidité et de mortalité due au paludisme de 90% d'ici à 2030. Il s'agit notamment d'accélérer les mesures pour atteindre ce nouvel objectif de l'organisation qui souhaite réduire la charge du paludisme. « Cette rencontre permettra aux experts (...) de discuter de la nécessité

de disposer de nouveaux outils et stratégies innovantes pour éliminer le paludisme », précise Novartis dans un communiqué.

La réunion du PNLP survient alors que le monde a atteint une étape décisive dans la lutte contre le paludisme : depuis 2000 à l'échelle mondiale, le taux de mortalité du paludisme a diminué de 47%. Ce qui a aidé la communauté qui lutte contre le paludisme à comprendre que l'élimination est possible. Malgré cela, « de nouvelles menaces comme un financement insuffisant, l'apparition d'une résistance aux médicaments et la progression de maladies comme Ebola, pourraient anéantir les efforts », prévient la source.

Nestor N'Gampoula

Assurances et Réassurances du Congo

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Notre mission, c'est être à votre service!

Assurance Incendie	Assurance Santé
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisques Habitation	Assurance Médicale
Assurance Globalis Europe	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Énergie

Agence BTP Avenue Henri Barthelemy - Tél : +242 22 281 21 86 / 22 281 19 88
 Agence PNR : 128, Avenue Tzanzania - Tél : +242 22 281 46 67 / 22 281 46 68
 [Email : ardc@arcd.com.cg - www.arcd.com.cg]



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU SECRÉTARIAT NATIONAL DU RASSEMBLEMENT CITOYEN (RC)

Le Secrétariat National du Rassemblement Citoyen (RC) a le triste regret de constater qu'un parti politique, la CADD (Convention pour l'Action, la Démocratie et le Développement) de création récente s'est donné comme logo, le Coq. Ce constat a été fait sur les banderoles déployées dans la ville de Brazzaville par la CADD, au début de cette semaine.

Le Secrétariat National du Rassemblement Citoyen (RC) rappelle à l'opinion nationale que le coq est le logo du RC, depuis la création de ce parti en 1998, comme l'atteste le récépissé délivré par le Ministère de l'Intérieur.

Le Secrétariat National du Rassemblement Citoyen (RC) est convaincu qu'une erreur d'inattention au niveau de l'Administration du Ministère de l'Intérieur a fait que ce parti politique choisisse le coq comme logo. En effet, l'Administration du Ministère de l'Intérieur aurait pu l'informer que le coq est déjà utilisé comme logo par un autre parti, le Rassemblement Citoyen.

Face à cette situation, le Président du Rassemblement Citoyen (RC) a saisi, par courrier du 01 Juin 2015, Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, pour demander à la CADD de changer instamment et sans équivoque de logo, afin d'éviter toute confusion dans la vie politique des deux partis.

Dans l'entre-temps, il est demandé aux élus, aux cadres, militants et sympathisants du Rassemblement Citoyen (RC) de garder leur sérénité.

Fait à Brazzaville, le 02 Juin 2015

Pour le BUREAU EXECUTIF NATIONAL

Le Secrétaire National,


Eugène KIMBEMBE



COMMERCE

Un traité de libre-échange entre 26 pays d'Afrique orientale

Par ce traité qui doit être signé le mercredi 10 juin à charm el-Cheikh, en Egypte, les pays concernés ont décidé d'harmoniser les politiques commerciales dans la région. Ils tablent sur une hausse de 20 à 30 % des échanges commerciaux entre les Etats membres de cette espace.

Trois régions économiques n'ayant pas encore elles mêmes achevé leur intégration ont convenu de la signature de ce traité de libre-échange tripartite : le Marché commun des États d'Afrique australe et de l'est (Comesa), la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), la Communauté de développement d'Afrique australe (Sadc).

Le texte qui a abouti à la création de « La Tripartite » est le résultat de 5 ans de négociations. Il prévoit la création de tarifs douaniers préférentiels et l'élimination des barrières non tarifaires. Le traité était appelé de tous les vœux par les populations des pays membres d'autant que le protectionnisme de chaque Etat constituait jusqu'ici l'un des freins à la circulation des marchandises. Il s'agit d'une étape de plus vers l'intégration économique d'une cinquantaine de pays en vue de favoriser le développement dans cette zone orientale du continent africain. Elle s'étend de l'Afrique du Sud à l'Egypte.

Les pays de la région forment un ensemble de 625 millions d'habitants pour un PIB global de 900 milliards d'euros. Ces Etats se sont appuyés sur le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. Ce plan volontariste prévoit la construction de chemins de fer, de routes et d'autres voies de communication pour favoriser le commerce intracontinental.

En attendant la ratification du texte par les pays de l'espace, qui interviendra un an après sa signature, certains Etats comme l'Ethiopie, l'Afrique du Sud et le Rwanda parlent déjà des profits qu'ils pourront en tirer. Les autorités éthiopiennes dont le pays accuse une forte croissance grâce à d'importants investissements estiment que ce marché commun permettra à leur pays de devenir un exportateur de sucre, de textiles et de chaussures.

Les dirigeants rwandais espèrent quant à eux que ce traité va accélérer le désenclavement de leur pays. « L'intégration régionale est la solution par excellence pour un pays comme le Rwanda, qui se positionne toujours pour accroître son marché et qui est bien intégré dans la zone économique de l'Afrique de l'Est. Nous sommes un pays géographiquement enclavé, donc le fait que l'on fasse partie d'un ensemble plus large, c'est très bénéfique pour le Rwanda », a confié le président du secteur privé rwandais, Benjamin Gasamaguera.

« Pour l'Afrique du Sud, c'est un apport crucial. L'Afrique du Sud a systématiquement intensifié ses échanges avec l'Afrique, qui est passé devant l'Europe en termes d'exportations. C'est la deuxième zone de commerce après l'Asie, pour l'Afrique », a commenté l'économiste Kevin Lings. « Beaucoup de pays africains sont en pleine croissance et pour l'Afrique du Sud, il est devenu plus facile de faire du commerce avec ces États », a-t-il relevé, ajoutant que La Tripartite suscite déjà des espoirs pour ce pays qui est déjà touché par une récession économique.

Nestor N'Gampoula

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les experts africains attendus au Gabon

Le deuxième colloque mondial des régulateurs du secteur de la télécommunication s'ouvre, le 9 juin à Libreville au Gabon.

Intitulé « le Global Symposium for Regulators (GSR) », cet événement de trois jours, réunira les experts ainsi que les acteurs qui œuvrent dans le domaine de la télécommunication à travers le monde, plus précisément l'ensemble des régulateurs des pays membres de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT). Il donnera l'occasion aux participants d'échanger sur les grandes stratégies à mettre en place pour développer l'économie numérique et faire avancer les nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) au niveau du continent africain.

« Au sortir de ces assises, les lignes directrices qui vont être adoptées dans le cadre de cette conférence auront un caractère important pour l'évolution des NTIC en Afrique. Car, parmi les questions qui seront débattues, figure celle de la fracture numérique. Ces assises doivent donc faire en sorte que les réglementations qui vont être mises en place et celles qui vont être corrigées, participent à ce que la fracture numérique s'amenuise », souligne les organisateurs.

Notons que ces journées d'échanges sont organisées par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT).

Rock Ngassakys

LUTTE CONTRE LA FAIM

José Graziano da Silva reconduit à la tête de la FAO

Directeur général sortant, le Brésilien veut plus que jamais mettre l'accent sur la lutte contre la faim dans son deuxième mandat de directeur de la FAO.

Plus de 130 ministres et 14 chefs d'État prennent part à la 39^e conférence biennale de la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'Agriculture et l'Alimentation dont le siège est à Rome, en Italie. Les travaux, ouverts le 6 juin dernier (avec notamment une incursion à l'Exposition universelle de Milan où se sont retrouvés les ministres de l'Agriculture et les experts des pays membres), se poursuivront jusqu'à samedi prochain. Soit une semaine au cours de laquelle, les 197 membres de la FAO ont déjà organisé divers événements.

Événements qui ont culminé avec l'élection, samedi, du directeur général de l'Organisation. Seul candidat en lice, le Brésilien José Graziano da Silva a été reconduit – par acclamation – pour un nouveau mandat de 4 ans comme directeur. A l'heure où le monde enregistre un lent mais réel recul de la faim dans le monde, qui aujourd'hui est passé sous la barre des 800 millions (795 millions d'affamés), Graziano da Silva invite à appuyer sur l'accélérateur. Car, comme l'a souligné le Secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon, l'objectif de l'éradication de la faim sur la planète « est à portée de main ». Le directeur de la FAO est d'avis



José Graziano da Silva

qu'« avec de bonnes politiques, nous pouvons accroître la sécurité alimentaire, nous adapter au climat et l'atténuer, mais cela nécessitera un changement de paradigme en passant de l'approche intensive dominante à des systèmes alimentaires plus durables et plus résilients ». Dans tous les cas, son programme n'entend renoncer à aucune des priorités déjà retenues dans son premier mandat : éradication de la faim, amélioration de la nutrition et lutte contre le changement climatique.

Objectifs anciens et nouveaux, il faut les aborder avec une adaptation aux exigences de modernité. Par exemple, la lutte contre la faim ne peut plus se passer d'une donnée inconnue dans bon nombre de pays agricoles du sud : la protection sociale. Il s'agit d'un atout y compris pour faire reculer la pauvreté dans les zones productrices des produits alimentaires. Car il ne s'agit pas

de produire à manger pour ensuite mourir pauvres et affamés. « Avec de l'argent dans leurs mains, les familles peuvent acheter de la nourriture localement, stimulant ainsi l'agriculture familiale », a souligné M. Graziano da Silva.

Pour lui, « quantité et qualité doivent aller de pair ». Samedi, il avait estimé que « la nourriture pour tous doit faire partie de la solution au changement climatique et l'agriculture peut stimuler la transition vers des sociétés et des économies résilientes et émettant moins de carbone. C'est à nous de faire en sorte que cela se produise ». La Fao fête aussi conjointement les 70 ans de sa création en 1945. C'est-à-dire à la fin d'une guerre mondiale qui avait dévasté la planète et désarticulé les circuits de production et d'approvisionnement des biens agricoles.

Pendant cette assemblée générale de l'organisation, 15 pays ont été honorés pour avoir atteint l'objectif numéro 1c des OMD (Objectifs du millénaire pour le développement), à savoir réduire de moitié la proportion d'affamés ou l'objectif plus rigoureux du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) de 1996. Celui-ci consiste à réduire de moitié le nombre d'affamés. Il s'agit pour l'Afrique, de l'Angola, du Gabon, du Mali et du Mozambique. Dans l'ensemble, 72 sur 129 pays ciblés ont atteint l'objectif 1c et 29 pays celui du SMA.

Lucien Mpama

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

L'Algérie a atteint les Objectifs du millénaire pour le développement

Le président de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU), Sam Kahamba Kutesa, a félicité l'Algérie pour le succès réalisé en matière des OMD, à savoir la réduction de moitié de la proportion de personnes souffrant de la faim à l'horizon 2015, ou bien la réduction de cette proportion pour la ramener en dessous du seuil des cinq pour cent.

« L'Algérie est l'un des pays leaders qui ont atteint les OMD », a déclaré Sam Kahamba Kutesa à l'issue des entretiens avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra. Le président de l'Assemblée générale de l'ONU, qui a entamé la semaine dernière une visite de travail en Algérie, a indiqué avoir abordé également avec Lamamra « les objectifs du développement durable 2015-2030 qui englobent, en plus du développement économique et social, le volet environnemental ». Il a annoncé à cette occasion la tenue prochaine à Addis Abeba (Ethiopie)

d'une réunion sur les objectifs du développement durable « pour examiner les voies et moyens de les financer ».

Par ailleurs, Sam Kahamba Kutesa, également Ministre des Affaires Etrangères de l'Ouganda, a indiqué, avoir évoqué avec Lamamra les relations entre l'Algérie et l'Ouganda.

« Nous tenons à remercier l'Algérie pour le soutien qu'elle nous a apporté au sein des Nations unies », a-t-il ajouté, précisant que les deux pays ont abordé également les aspects bilatéraux et comment coordonner leurs actions politiques dans les foras internationales.

Le 7 juin, une cérémonie internationale de remise des prix s'est tenue à la FAO en guise de reconnaissance de l'effort mondial qui a permis, grâce à l'engagement de tous les pays, la quasi-réalisation de l'un des principaux Objectifs du millénaire pour le développement.

D'après l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), une majorité de pays (72 sur 129), ont atteint la cible en question, mais les régions en développement dans leur ensemble l'ont man-

qué de peu. Sur les 72 pays, 29 ont également atteint l'objectif plus rigoureux de réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim, comme stipulé par les gouvernements lors du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) en 1996 à Rome. Et sur ces 72 pays, une douzaine a maintenu les taux de la faim en dessous de 5 pour cent depuis au moins 1990.

Huit objectifs du millénaire pour le développement ont été adoptés en 2000 à New York (Etats-Unis) avec la Déclaration du millénaire de l'Organisation des Nations unies par 193 Etats membres de l'ONU, et au moins 23 organisations internationales, qui sont convenus de les atteindre pour 2015. Il s'agit d'éradiquer la pauvreté extrême et la faim, concrétiser l'éducation primaire universelle, promouvoir l'égalité entre hommes et femmes et rendre les femmes autonomes, lutter contre la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies, préserver durablement l'environnement et mettre en place un partenariat durable pour le développement.

Yvette Reine Nzaba



100% BONUS YA MASOLO & INTERNET

Recharge 200F, 500F ou 1000F et gagne
100% de bonus* Internet et appels
vers les numéros 04 et 05.

Cherchez Airtel *Bonus valables jusqu'à 23h59



25° SOMMET DE L'UA

L'économie, les infrastructures et la pauvreté à l'ordre du jour

Les travaux préparatoires du 25° sommet de l'Union africaine (UA), débutés dimanche, se poursuivent à Pretoria, en Afrique du Sud, sous le thème « année de l'autonomisation des femmes et développement de l'Afrique pour la concrétisation de l'agenda 2063 ».

Les diplomates continuent d'examiner plusieurs sujets de haute importance en attendant la Conférence des chefs d'État et de gouvernement qui se déroulera au Sandton International Conference Center à Johannesburg. Parmi les sujets qui seront abordés figurent l'économie, des infrastructures à développer, la lutte contre la pauvreté, les élections, l'emploi et la gouvernance. S'y ajoutent la guerre au Soudan du Sud, les crises au Burundi, au Mali et en Libye, ainsi que le développement du terrorisme au Nigeria, au Kenya et en Somalie.

À l'ouverture des travaux préparatoires, le président du Comité des représentants permanents (Corep), l'ambassadeur zimbabwéen Albert Ranganai Chimbindi, a insisté sur la place de la femme pour favoriser le développement : « Les femmes constituent plus de la moitié de la population de l'Union africaine et elles représentent 75% de la main-d'oeuvre agricole », a-t-il souligné. Il est temps pour l'Afrique de reconnaître l'égalité entre les femmes et les hommes, ce qui stimulera le développement de la race et de l'économie, a-t-il soutenu.

Lors de la 24° session du sommet de l'UA,

la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, avait appelé les membres de l'organisation panafricaine à « être vigilants » pour relever les défis et faire face aux risques qui les attendent sur la voie de la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Cet agenda n'est autre qu'un projet et un plan visant à assurer la prospérité et l'unité de l'Afrique.

Afin de mieux préparer la mise en œuvre de l'Agenda 2063, Nkosazana Dlamini-Zuma avait invité les participants à porter attention aux risques internes comme externes, comprenant entre autres les questions de paix et de sécurité, ainsi que le risque de ralentissement dans l'intégration, dans le développement des infrastructures et dans la diversification des économies.

Evoquant le thème de cette année qui est le même que celui du 24e sommet de l'organisation panafricaine tenu en janvier à Addis-Abeba, en Ethiopie, elle avait souligné la nécessité de redoubler d'efforts pour augmenter la représentation des femmes au sein du gouvernement, dans le système judiciaire et d'autres institutions publiques et privées et leur participation aux tables de négociations de paix.

Pour rappel, notons que c'est le Tchad qui allait accueillir le 25° sommet de l'UA. Mais, en raison de la conjoncture économique, due à la chute du prix du baril du pétrole, ce pays avait annoncé ne plus abriter ces assises prévues initialement en juin 2015.

Nestor N'Gampoula

BURUNDI

La présidentielle reportée au 15 juillet prochain

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) chargée d'organiser le scrutin, a annoncé le lundi 8 juin dernier, le report de la présidentielle au 15 juillet, ainsi que des communales et législatives attendues le 26 juin prochain.

En attendant un décret présidentiel pour entériner ce nouveau calendrier électoral, le président de la Céni, Pierre-Claver Ndayicariye, a indiqué que les candidats entrent en campagnes électorales à partir de mercredi 10 juin, ceci trois semaines durant. En ce qui concerne le nouveau calendrier de la présidentielle, « la date du 15 juillet est suggérée pour la tenue de l'élection présidentielle, conformément aux recommandations du Sommet de Dar es Salaam qui parle d'un report des élections de 45 jours au moins », estime le président de la Céni.

Selon la Céni, la date du 26 juin est techniquement acceptable pour l'élection des députés et des conseils communaux. En effet, souligne le numéro un de la Commission électorale, « la date des communales et législatives, permettra d'organiser dans les délais l'élection des sénateurs et de doter le Burundi d'un Parlement devant lequel prêtera serment le président élu en 2015 », comme l'exige la Constitution, a-t-il dit.

Cette nouvelle proposition de calendrier électoral a été diversement accueillie : le camp de la majorité présidentielle de Pierre Nkurunziza a salué le nouveau chronogramme électoral, indiquant qu'il favorise la tenue des élections crédibles, fiables et ouvertes conformément aux demandes des dirigeants de la région. Pour le président du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, Pascal Nyabenda, « il n'y a pas une autre voie qui peut sauver le Burundi que les élections. Si on ne fait pas attention,

on peut tomber dans un vide constitutionnel. Il faut des dates précises pour qu'on puisse faire des élections. »

L'opposition continue de réclamer un nouveau médiateur

Quant à l'opposition et la société civile qui se sont déjà retirées du processus, « le calendrier est nul et de nul effet ». Après la démission des deux des cinq membres de la Céni et le retrait des partenaires européens et américains, l'opposition burundaise réclame la mise en place d'une nouvelle commission. « Nous ne pouvons pas participer dans une réunion convoquée par une Céni qui n'existe plus constitutionnellement », a déclaré un leader de l'opposition, Charles Nditijé.

Dans une lettre datant du 8 mai 2015, les leaders de l'opposition ont fait savoir au secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, qu'ils récusent le médiateur de l'ONU pour le Burundi, Saïd Djinnit. « La médiation de Saïd Djinnit a une certaine faiblesse : il n'est pas parvenu à nous trouver un espace où nous pouvons nous sentir en sécurité. Jusque-là, les responsables du mouvement de contestation contre la troisième candidature de Nkurunziza ne sont pas dans ce dialogue. Et ça, c'est très faible, qu'un médiateur continue ce processus sans pouvoir trouver un lieu où les leaders pourront se sentir en sécurité », a confié à RFI Pacifique Nininahazwe, président du Focode, l'une des organisations membres du collectif « Halte au troisième mandat ».

Le Burundi a basculé dans la violence depuis l'annonce de la candidature le 26 avril dernier par le président Pierre Nkurunziza, à un troisième mandat. Plusieurs milliers de Burundais continuent de fuir leur pays à cause de la violence pour se réfugier en République démocratique du Congo, en Tanzanie et au Rwanda.

Fiacre Kombo

blédina Le lait de croissance des petits futés.

- Comme moi!

Blédilait Croissance au Combifer

BANGUI

La France octroie 22 milliards de FCFA pour la restauration de l'autorité de l'État

L'ambassadeur de la France en Centrafrique, Charles Malinas, a fait savoir que les fonds alloués pour l'appui en Centrafrique, permettront à quelque 71 sous-préfets de se redéployer à l'intérieur du pays après un atelier de formation qui a eu lieu du 1^{er} au 5 juin 2015 à Bangui.

C'est lors d'un point de presse organisé par le ministère de l'Administration du territoire que le diplomate français a fait la déclaration. « L'aide de la France en Centrafrique en 2015 s'élève à 35 millions Euros, soit 22 milliards FCFA », a-t-il affirmé. Ce soutien vient en appui au relèvement de la Centrafrique plongée dans une crise militaro-politique. « Les préfets et les sous-préfets ont été dotés des moyens de communication. Des téléphones portables leur ont été distribués afin de permettre l'émission et la réception des messages de leur hiérarchie », a-t-il expliqué.

« Il n'y a pas de sous-préfecture sans sous-préfet. Ils ont un rôle prépondérant à jouer pour le redéploiement de l'autorité de l'Etat », a souligné le ministre de l'Administration du territoire Bachir Modibo Walidou. « Ils vont travailler en parfaite collaboration avec l'Autorité nationale des élections, afin que le processus électoral réussisse », a relevé Bachir Modibo Walidou.

Ces autorités administratives ont été également dotées des kits leur permettant de reprendre les activités dans la conformité et dans la quiétude. Une structure serait mise en place pour surveiller cette reprise et contrôler la présence de chaque administrateur à son poste.

Lancement d'une campagne de dépistage volontaire du VIH dans les lycées de la capitale

Le lycée professionnel féminin (LPF) a accueilli vendredi 05 juin une campagne de dépistage volontaire du VIH. Ces activités initiées par l'Association nationale des jeunes femmes actives pour la solidarité (ANJFAS) en partenariat avec l'Unicef sont saluées par les élèves et responsables de cet établissement.

C'est autour du slogan « jeune fille, le test du dépistage est très important » que plusieurs élèves du LPF se sont fait dépister. Oula Esther, présidente des Paires éducateurs de cet établissement scolaire s'est réjouie de sa participation. « C'est après la sensibilisation que nous avons menée dans le lycée que plusieurs jeunes filles se sont présentées. Nous allons continuer le travail pour que les autres se dé-

plissent dans la semaine prochaine », a-t-elle fait savoir. « Les filles sont très vulnérables au VIH, c'est pourquoi il est important de les sensibiliser et de les aider à connaître leur sérologie. L'ANJFAS à travers l'Unicef doit nous accompagner dans cette tâche », a dit Oula Esther. Les bénéficiaires de cette sensibilisation ont salué cette activité et souhaitent voir régulièrement proliférer ce genre d'activité.

« Notre établissement n'est constitué que de filles. Nous faisons de ces filles l'avenir du pays. C'est pourquoi, à travers cette activité, nous voulons les sensibiliser sur le danger du VIH et l'importance du dépistage volontaire », a déclaré Françoise Ngouzoumandji, proviseure du LPF.

L'activité de la sensibilisation, couplée avec le dépistage volontaire s'inscrit

dans le cadre du projet « mobilisation sociale autour de la prévention du VIH en situation d'urgence, le dépistage et la référence pour la prise en charge à l'endroit des femmes enceintes et aux enfants exposés au VIH », un projet qui vise des jeunes hommes, des jeunes filles, des conducteurs de taxis motos, des enfants de la rue mais aussi les personnes déplacées de Bangui.

Selon les enquêtes MICS4 de 2010, le milieu jeune est vulnérable au VIH et représente un taux de prévalence respectivement de 4,2% chez les filles et 0,7% chez les garçons, dans un pays où l'épidémie du VIH est généralisée. La prévalence nationale est de 4,9% et ces données pourraient augmenter après toutes les périodes de conflit que le pays connaît depuis 2012.

BOUCA

Aucun candidat pour le BC et le BAC pour l'année 2014-2015

Le sous-préfet sortant de Bouca, Jérôme Gouma, a déploré l'absence des candidatures au baccalauréat et au Brevet des collèges (BC) pour l'année scolaire 2014-2015. La ville semble être calme et les activités scolaires ont repris. Toutefois, l'on signale des cas d'agression dans les communes et villages.

L'autorité administrative a fait savoir que les calendriers scolaires ont été respectés, mais les enfants hésitent à reprendre le chemin de l'école. « La peur, le dé-

couragement et des activités génératrices de revenu ont été les causes de la déperdition scolaire des enfants du secondaire de la ville de Bouca. Par contre, les enfants du fondamental fréquentent les cours. Les élèves pourraient passer les épreuves du CF1 et le concours d'entrée en 6^e », a témoigné le sous-préfet. Quelques enseignants du second cycle sont présents à leur poste. L'insécurité est aussi l'une des raisons qui empêche la reprise normale des activités

scolaires. « Des hommes armés assimilés à des peulhs ont incendié plusieurs maisons. Ils ont saccagé des greniers. La population de ces localités vit dans la brousse », a déploré Jérôme Gouma. Le déploiement des Forces armées centrafricaines (FACA) dans la ville de Bouca en appui à la Minusca dont leur effectif serait insuffisant, pourrait renforcer la sécurité de la population tout entière.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'Homme



RECHERCHE SON CHEF COMPTABLE (H/F)

Rattaché (e) au Directeur Administratif et Financier, il (ou elle) est en charge de l'animation du Service comptable.

Diplômé(e) d'une grande école de commerce/gestion (Bac + 5) et d'un diplôme en comptabilité, le candidat pourra se prévaloir d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans un environnement professionnel structuré.

Au terme de 3/5 années de réussite professionnelle le chef comptable pourra évoluer au sein du Groupe CFAO localement ou à l'expatriation.

Le poste est basé à Pointe-Noire.

Le candidat devra faire preuve des qualités suivantes :

- Rigueur, précision et capacité de s'autocontrôler,
- Capable de travailler en équipe, de déléguer et de communiquer,
- Professionnel et intègre

La maîtrise des logiciels comptables, des normes comptables et des règles fiscales est un pré-requis et la pratique de l'anglais est un atout.

VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE devra contenir :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae avec photo d'identité ;

Adresser votre candidature à la Direction Générale de CFAO MOTORS CONGO (BP 1110, 13 rue Côte Matève Pointe-Noire) avec la référence DG/poste CC PNR



PERSPECTIVES D'AVENIR
FONDATION
UNE JEUNESSE QUALIFIEE POUR UN CONGO EN MARCHÉ

BOURSES D'ETUDE

Denis Christel SASSOU NGUESSO

Destinées aux élèves et étudiants issus de groupes ou de milieux défavorisés

Etudiants
Bac+2
Bac+3

Bacheliers
2015



Retrait
et
dépôt
des dossiers de candidature
avant le
31 juillet 2015

Pour plus d'informations, nous contacter

4ème étage, Immeuble Yoka Bernard, Rond-point de la coupole

Téléphone: +242 222 81 20 20

E-mail: info@perspectivesavenir.org

www.facebook.com/FondationPerspectivesAvenir

www.perspectivesavenir.org

MUSIQUE

Le camerounais Dany-Danielo éclate le public du dancing-bar le Diplomate

C'est au cours d'un concert dit « de la réunification du Cameroun » que Dany-Danielo et son groupe d'accompagnement ont tenu en haleine le public du Diplomate-bar dancing, la nuit du samedi 6 au dimanche 7 juin.

Le 20 mai de chaque année, le Cameroun célèbre la fête de la réunification du pays. A cet effet, Dany-Danielo et son groupe ont organisé un concert le week-end dernier à Brazzaville. Plusieurs autres artistes camerounais ont pris part à cette grande animation culturelle. On a entre autres noté la présence des rappers comme Systematic et Ltsop, ainsi que Pacho et Claude Dibébé dit Bavaria qui ont tous excellé dans la danse Makossa, réputée au Cameroun.

Le concert de Dany-Danielo, s'est déroulé en deux phases, avec au finish huit titres interprétés sur les quinze que compte son nouvel opus intitulé *Règlement intérieur*. Très attendu par le public camerounais, congolais et libanais, venu nombreux ; l'artiste a fait son entrée sur scène avec la chanson *Cinquantenaire du Cameroun* qu'il avait composée en 2010, année au cours de laquelle plusieurs pays africains ont commémoré les 50 ans d'indépendance. Ensuite, s'en est suivie une Rumba congolaise, avec notamment la chanson *Lisumu* fortement appréciée par le public ainsi que la chanson



Dany-Danielo sur scène tout vêtu du blanc

Vitamine qui parle d'un cadeau empoisonné, chantée dans un style Makossa. La première partie de ce concert s'est terminée par la chanson *Zobadjo*, un Zook qui montre la responsabilité de chacun devant les actes qu'il pose. Dans un style varié, du Slow français, au Zook

guadeloupéen, en passant par le Makossa camerounais et de la Rumba congolaise, Dany-Danielo, a épaté plusieurs fois le public.

La transition entre les première et deuxième phases a été marquée par la prestation des artistes comme Systematic,

Ltsop, Pacho et Claude Dibébé dit Bavaria. La deuxième partie du concert a débuté autour

L'artiste Dany-Danielo a par ailleurs lancé un appel en vue d'un éventuel soutien. En effet, il compte organiser une soirée congolo-camerounaise, une manière de combiner les cultures des deux pays, à l'Institut français du Congo (IFC). « Pour réussir ce pari, j'ai besoin de l'appui financier de même que du soutien des producteurs pour la mise sur le marché de mon album : Règlement intérieur. Aussi, je tiens à remercier tous ceux qui m'ont aidé à organiser ce concert, notamment la communauté camerounaise vivant au Congo, Les Dépêches de Brazzaville et la société Ragec. »

Signalons que Dany-Danielo est un artiste musicien camerounais, qui a fait la grande partie de sa carrière musicale en République du Congo. Sorti de nulle part, il fait de la musique typique depuis 20 ans et évolue en carrière solo, se faisant souvent d'accompagner par un groupe. Il reconnaît tout de même avoir bénéficié de l'encadrement à la guitare de (feu) Souza Vangu, ce qui fait de lui un artiste complet qui chante et joue à la guitare et au klavier. Toutefois, reconnaît-il, « je continue de bénéficier de l'encadrement des autres anciens de la musique congolaise ».

Bruno Okokana

AIRFRANCE 
FRANCE IS IN THE AIR

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

PARIS

À PARTIR DE

509 400 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE KLM

WWW.AIRFRANCE.CG

Tarif aller/retour, achat au minimum 3 jours en avance, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 28/05/2015. Envolez-vous jusqu'au 27/06/2015 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous auprès d'Air France au 05 531 21 51 ou 22 281 27 19, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

DEUXIÈME FORUM ÉCONOMIQUE

Le Nord-Kivu s'ouvre aux investissements en toute sécurité

Le deuxième forum économique de la province du Nord-Kivu a connu son épilogue le 6 juin à Goma, chef-lieu de cette province. C'était en présence de Salomon Bwanamuhere, ministre d'État chargé de la Décentralisation et Affaires, représentant le Premier ministre Augustin Matata Ponyo, du gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, et d'autres acteurs politiques, administratifs et économiques.

La consolidation de la paix afin de faciliter les investissements a été la principale recommandation des participants à cette rencontre de quatre jours. L'on retient aussi que seize projets de développement ont été adoptés par les participants dans les secteurs des infrastructures, des mines et du tourisme, base de l'économie du Nord-Kivu avec actuellement une démographie de sept millions d'habitants.

2000 km de routes envisagées

À propos des routes, l'on apprend que le gouvernement envisage la construction deux milles kilomètres pour un coût estimé à deux milliards de dollars américains. Prenant la parole à la clôture du Forum, Salomon Banamuhere a rassuré les participants sur la détermination du gouvernement pour renforcer la paix dans cette



Le gouverneur Julien Paluku appelle les investisseurs à investir au Nord-Kivu en toute sécurité

partie du pays, souvent théâtre de conflits dans les années passées. « Le Gouvernement de la République fera de son mieux pour vous accompagner, vous les opérateurs économiques congolais et étrangers, et toute la population du Nord-Kivu, pour construire nos routes, mieux exploiter nos mines, mieux accueillir nos touristes, mettre en valeur nos terres agro-pastorales afin d'avoir un revenu financier soutenu », a indiqué le ministre d'État.

Hôte des assises, le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku a, dans son allocution de clôture, évoqué l'aspect économique et politique de ses propos : « Tout le sens de

mon propos est à la fois économique et politique. Il est économique parce que la Province du Nord-Kivu, après la guerre, a confiance en la dynamique de croissance. Il est économique, parce que nous avons à bâtir des partenariats exceptionnels avec les investisseurs du secteur privé. Il est économique parce que nous avons à inventer des mécanismes et des dispositifs de développement. Il est économique, parce que je crois que c'est l'intérêt de nos entreprises et sociétés d'avoir des alliances. Mais il est aussi politique, car si nous voulons qu'il y ait un cadre stable des affaires, une sécurité pour les in-

vestissements, alors nous devons tout faire pour que l'économie du Nord-Kivu puisse être encouragée, soutenue, stimulée par la classe politique d'aujourd'hui et de demain ».

11 milliards de dollars américains à mobiliser entre 2015 et 2025

Julien Paluku a également souligné l'importance et la hauteur du financement nécessaire pour l'envol économique de la province. « Comme tout le monde peut l'avoir constaté, il nous faudra, entre 2015 et 2025, mobiliser près de 11 milliards de dollars américains pour rencontrer les attentes de notre population », a-t-il précisé. Avant de mettre un accent sur la création d'emploi en ces termes : « Au regard des ressources énormes, nous avons montré un Nord-Kivu qui bouge, un Nord-Kivu porteur d'espoir et d'opportunités croissantes, un Nord-Kivu source de vie et d'inspiration. Sans croissance économique suffisante, pas de créations d'emplois en nombre. Agir pour la croissance durable, c'est créer beaucoup d'emplois, c'est également donner les moyens aux entreprises d'investir au Nord-Kivu ; c'est adapter tous nos dispositifs de financement pour que l'économie réelle en soit la seule bénéficiaire. Cela suppose de la confiance ».

Pour le gouverneur du Nord-Kivu, il n'y a point de doute sur l'environnement sécuritaire stable dans sa province et les investisseurs peuvent amener leurs capitaux qui seront sécurisés par le gouvernement central selon un engagement ferme. « Certaines langues pessimistes et décourageantes, tenues loin du Nord-Kivu continuent à faire mauvaise presse de l'environnement sécuritaire de la province au point de faire peur à certains investisseurs. Nous rassurons tout le monde que la paix s'y instaure davantage grâce au génie du Président de la République et toutes les dispositions sont prises pour la sécurité des investisseurs et de leurs capitaux ainsi que leur liberté sociale et économique. Mais au-delà des solutions sécuritaires, nous estimons que seul le développement économique et social pourra, à terme, permettre d'endiguer la criminalité et favoriser la consolidation de la paix. Il n'y a pas de sécurité sans développement. L'une procure l'autre », a affirmé avec fermeté Julien Paluku. Notons-le, un comité de suivi des résolutions du deuxième Forum économique du Nord-Kivu va être mis en place pour le respect des engagements souscrits.

Martin Engimo

SANTÉ

Des députés et sénateurs ont réceptionné leurs kits d'accouchement

C'est au nom du gouvernement que le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, avait remis symboliquement aux députés et sénateurs le 4 juin dans la salle de congrès du Palais du peuple des kits d'accouchement composés de lits d'accouchement, de boîtes d'accouchement et de médicaments essentiels.

Au total six cent huit kits d'accouchement ont été remis en raison de cinq cents kits pour les députés et cent huit pour les sénateurs destinés à leurs circonscriptions électorales respectives

Après la remise officielle de ces équipements dans le cadre de la mise en œuvre du Programme gouvernemental d'équipement des structures sanitaires qui vise la construction ou la réhabilitation de mille centres de santé et de deux cents hôpitaux généraux de référence, chaque parlementaire a reçu son kit.

Les sénateurs ont réceptionné leurs kits, le 8 juin, au chapiteau de la présidence de l'Assemblée nationale situé au Palais du peuple. Le sénateur Boyika Monzoi s'est dit satisfait de ce don parce que, selon lui, la situation de la femme qui accouche est très alarmante, surtout dans les milieux les plus reculés. « Nous sommes obligés d'acheminer ces kits à qui de droit en vue de respecter l'engagement du gouvernement, notamment celui de réduire la mortalité de la mère et de l'enfant », a-t-il ajouté.

Néanmoins, quelques sénateurs soutiennent que cet équipement ne permet pas de faire face aux moult difficultés

que connaissent leurs circonscriptions électorales. « Les kits reçus constituent une goutte d'eau dans l'océan pour être distribués dans toute une circonscription. Le travail du gouvernement est de construire des hôpitaux, des maternités, des centres de santé ainsi que donner du travail à la population qui doit être bien rémunérée », font-ils savoir.

Ces équipements doivent profiter aux bénéficiaires

Les cinq cent députés ont, de leur côté, reçu leurs kits le 6 juin toujours au chapiteau de la présidence de l'Assemblée nationale. Le président du groupe parlementaire de l'unité, le député Célestin Mbuyu Kabango, a, après avoir réceptionné le lit d'accouchement et un colis de médicaments essentiels, demandé à tous les députés qui ont reçu ce don du gouvernement d'être digne pour pouvoir mériter la confiance du peuple. Pour ce faire, ils doivent amener ces matériels là où ils ont été respectivement élus et « non les vendre ou les utiliser à d'autres fins ».

De son côté, la députée élue de Nyiragongo dans la province du Nord-Kivu, la princesse Butiti Namwanve, a loué ce geste du gouvernement. « C'est une joie pour moi aujourd'hui de voir le ministère de la Santé publique nous faire ce don, surtout le lit d'accouchement. Il y a beaucoup d'enfants nouveau-nés qui meurent en naissant seulement à cause de mauvaises conditions d'accouchement, par exemple là où les mamans accouchent sans lit », s'est elle réjouie.

Aline Nzuzi

Joy Phumaphi s'imprègne de l'expérience de la RDC dans la lutte contre Ébola

La RDC a acquis une expérience qui est aujourd'hui incontestable pour avoir contenu à sept reprises cette maladie dont la dernière épidémie en date est celle qui s'était déclarée en aout de l'année dernière à Djera dans le territoire de Boende dans la province de l'Équateur, laquelle épidémie a été contenue dans moins de quarante-cinq jours.

cutive d'African leaders malaria alliance (Alma) qui est un panel regroupant six membres représentant les différentes régions du monde, panel mis en place par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon et présidé par le président tanzanien Jakaya Kikwete.

Au cours de son entretien avec le ministre de la Santé publique, Joy Phumaphi a recueilli toutes les informations

possibles sur la RDC en matière de lutte contre la maladie à virus Ébola, notamment les stratégies que le pays avait mises en place pour non seulement détecter précocement cette maladie mais aussi l'endiguer le plus vite que possible, comment se prépare la RDC pour faire face aux éventuelles épidémies tout en mettant l'accent sur l'impact de cette épidémie sur les communautés affectées. Toutes ces informations, laisse-t-elle entendre, vont permettre au panel lors de leur prochaine rencontre de formuler de nouvelles recommandations au secrétaire général de l'ONU dans le cadre de la lutte contre la maladie à virus Ébola. Joy Phumaphi a reconnu que dans cette lutte, la RDC a une grande expérience pour avoir réussi à contenir cette épidémie pour qu'elle ne s'étende pas dans d'autres pays comme c'était le cas en Afrique de l'ouest, précisément en Sierra-Leone, en Guinée Conakry et au Liberia.

A.Nz.



Joy Phumaphi, secrétaire exécutive d'Alma

Aujourd'hui tout le monde vient se resourcer auprès de la RDC pour bénéficier de cette expérience. C'est dans ce cadre que le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, s'est entretenu avec Joy Phumaphi, la secrétaire exé-

KATANGA

Des ONG dénoncent le risque d'extermination des pygmées

Dans un rapport circonstancié publié au cours de ce mois de juin, ces organisations ont évoqué les conflits entre les Bantous et le peuple autochtones dans cette province de la RDC.

Le document produit par Humanisme et droits humains (HDH) en collaboration avec le Centre pour la justice et la réconciliation (CJR) et la Nouvelle dynamique syndicale (NDS), avec l'appui financier de NED, a appelé à une attention toute particulière des autorités dans le district du Tanganyika sur la situation des droits des pygmées, qui est, selon ce rapport, très déplorable. Ces ONG ont plaidé pour la prise des mesures urgentes de remédiation. Citant des éléments recueillis par leurs enquêteurs, ces ONG ont, en effet, confirmé de graves violations des droits des peuples autochtones pygmées par les Bantous. « Ils vivent une frustration qui les pousse à s'organiser et mener des actions contre les Bantous pour se faire respecter alors que les pygmées sont réputés être un peuple pacifique. Ils font aussi l'objet de manipulation ou d'instrumentalisation par certains chefs traditionnels particulièrement du territoire de Manono, parfois même par des militaires et certains politiciens afin de faciliter l'exploitation illégale des ressources minières », est-il déploré dans ce rapport. Un véritable fonds de commerce



Des pygmées

Pour ces organisations, les défis de la stabilisation des territoires du district du Tanganyika n'ont donc pas évolué sur bon nombre des paramètres. Au contraire, ont-elles fait remarquer, la situation ne fait que se dégrader mois après mois, année après année à telle enseigne que le conflit s'installe dans la durée avec pour conséquences l'augmentation du nombre des déplacés, des pertes en vies humaines et matériels. « Ce conflit est devenu un véritable fonds de commerce pour certaines personnes qui sont prêtes à sacrifier des vies humaines pour atteindre leurs objectifs », ont souligné ces organisations dans leur analyse de la situation. Jouer sur trois axes Des résultats durables, selon ces ONG, passent par la mise en

œuvre des activités concomitantes sur trois axes. Il s'agit, de l'avis de HDH, CJR et NDS, de la construction de la paix durable, de la promotion et la protection des droits humains et de la réhabilitation des infrastructures socio-économiques de base et des activités génératrices des revenus. Pour ces ONG, en effet, l'accroissement de la pauvreté, l'inaccessibilité aux services sociaux de base et le déficit de la justice sociale constituent des menaces permanentes à la paix et au développement intégral non seulement des quelques territoires mais de l'ensemble du district du Tanganyika. « C'est ainsi que neutraliser certains leaders qui usent de leurs positions pour instrumentaliser les groupes pygmées et bantous. La protection des droits hu-

mans, la mise en place des comités locaux d'analyse et de résolution des conflits, la vulgarisation et la protection particulière de la minorité devraient préoccuper tous les acteurs », ont-elles souligné. Aussi ont-elles appuyé que la promotion et la protection des droits humains devraient à ne point douter demeurer l'une des priorités de toute intervention à travers ces différents territoires. Pour ces organisations, la protection des droits politiques et civiles, économiques, sociaux et culturels doivent concerner toute la population, c'est-à-dire les Bantous et les pygmées. Le principe de neutralité et d'équité en ce qui concerne la distribution des vivres et des non-vivres devra être respecté. « Il est, en effet, malheureux que les agents de services

publics et même de la société civile prennent fait et cause pour la majorité », ont-elles regretté.

Le rapport a, par ailleurs, établi que pour faire face à ces conflits, il faut créer notamment un comité de sensibilisation et vulgarisation de la déclaration universelle des droits de l'Homme, la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, la convention n°169 de l'OIT sur les droits des peuples autochtones et tribaux ainsi que les autres instruments africains sur les droits des peuples autochtones. Ce comité de sensibilisation, ont-elles suggéré, doit être rapidement mis en place à tous les niveaux et contiendra, en son sein, les représentants de l'administration publique, de la société civile, des Bantous et des pygmées.

Ces ONG ont aussi fait constater que les infrastructures socio-économiques de base (routes, hôpitaux, écoles, chemin de fer, etc.) dans cette partie du pays sont dans un état de délabrement avancé du fait du manque d'entretien, de renouvellement et d'appui. « Les populations vivent dans un état de pauvreté tel que le conflit devient un moyen ultime et facile de vivre de l'assistance. La restauration de l'autorité de l'État passe par l'augmentation du nombre des policiers et militaires affectés dans les territoires et la mise en arrestation des commanditaires », ont-elles conseillé.

Lucien Dianzenza

SECTEUR BANCAIRE

La RDC prend une décision historique

La RDC est le premier pays africain à autoriser désormais aux banques locales de réduire leur allocation de capital jusqu'à 50%. L'objectif de la Banque centrale du Congo (BCC) est de les aider à concurrencer les banques internationales et à augmenter le montant de leur engagement de manière à participer à des grandes transactions.

L'annonce a été faite le 9 juin par la BCC lors d'une conférence de presse à Kinshasa. Elle ouvre de nouvelles perspectives au secteur bancaire congolais qui a connu un développement fulgurant ces dernières années, avec l'intégration des nouveaux produits pour résister à une concurrence à 18. Cette décision aide davantage les banques locales à devenir plus compétitives. Concrètement, il est possible pour une banque locale de réduire jusqu'à 50% du capital qu'elles doivent allouer aux transactions pour autant que le risque crédit soit assuré par l'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ACA).

À en croire les analystes, cette mesure est prise en partenariat avec l'ACA qui travaille en RDC sur un portefeuille de centaines de millions de dollars américains dans différents secteurs. Et les banques qui font assurer ces transactions bénéficieront de la réduction du capital loué. Avec cette nouvelle règle, l'ACA se positionne désormais comme

une institution multilatérale dotée d'un statut assez particulier. Sa longue expérience avec les banques centrales des pays de la Comesa, y compris la RDC, sans oublier sa bonne notation par Standard & Poor's, en fait d'ailleurs un partenaire idéal pour les pays de la région. L'espoir est de voir d'autres pays emboîter le pas à la RDC. Mais pour nombre d'analystes, il faut placer cette décision congolaise comme le premier résultat significatif des contacts entre les banques centrales des pays de la Comesa et l'ACA. Mais qu'est-ce qui change ? Il y a toute une pratique adoptée par les banques centrales de la plupart des pays africains qui consiste à exiger aux banques commerciales d'allouer un montant de capital minimum proportionnellement à leurs actifs corrigés en fonction de la qualité du risque.

La RDC prend une mesure qui lui permettra de protéger les banques contre le risque de défaillance de la part des clients. Comme dans les marchés développés, la BCC pourra réduire le ratio minimum du capital pour des actifs qui sont protégés par ACA qui jouit, il faut le rappeler, d'une bonne notation. L'avantage est que cette réduction permet de libérer le capital de la banque et lui permet de prêter plus. En Afrique, une telle politique n'avait jamais été adoptée par une banque centrale.

Laurent Essolomwa

ARTS MARTIAUX

Ouverture de la saison sportive de boxe des pharaons rénovée à Kinshasa

La saison sportive de la boxe de pharaons, sawara combat africain, est prévue pour le 13 juin à Kinshasa à quelques semaines de l'organisation du troisième championnat de Kinshasa de cet art martial qui a des sources dans l'Égypte antique.



Massamba Diambote dans une démonstration la boxe de pharaons rénovée

La cérémonie d'ouverture de la saison sportive 2015 de la Fédération congolaise de la boxe des pharaons rénovée, Sawara combat africain, est prévue pour le 13 juin à partir de 15 heures au Saqqara (club) Akhenaton à

l'ITC/Ngaliema à Kinshasa. Et la préparation de ladite cérémonie va bon train, apprend-on. Pour ce faire, les sawaris (pratiquants) de cet art martial issu de l'Égypte antique et fondé par Jean Samba du Congo Brazzaville se réunissent chaque dimanche matin à l'ITC/Ngaliema autour de Moteyi (maître) Massamba

Diambote, le mani cordon noire 7e degré. Ce dernier appelle du reste tous les entraîneurs des saqqaras de Kinshasa de participer activement à la préparation technique pour la réussite de la cérémonie d'ouverture de la saison. Après l'ouverture de la saison en juin, précise-t-on, le troisième championnat de Kinshasa de la boxe de pharaons rénovée sera organisé au début du mois de juillet au stade du Basket du Lycée Tobongisa situé au quartier Binza/Ozone dans la commune de Ngaliema, qui est le bastion du Sawara combat africain depuis son implantation à Kinshasa par Moteyi Massamba Diambote.

Celui-ci se prépare d'ailleurs à prendre part à un stage de remise à niveau de la boxe de Pharaons rénovée qui aura lieu au courant de la deuxième moitié du mois de juin à Brazzaville en République du Congo.

Martin Engimo

STAGE DES LÉOPARDS À MONS

Florent Ibenge fait le point du match contre le Cameroun

Après l'élimination de V.Club le 7 juin au barrage de la Coupe de la Confédération par Stade Malien de Bamako (3-2, 0-2), l'entraîneur des Dauphins Noirs, Florent Ibenge, a vite repris son statut de sélectionneur des Léopards de la RDC. Il a pris son avion le même soir du dimanche pour Paris en France, avant de rejoindre Mons en Belgique le 8 juin.

Les Léopards ont établi leur quartier général à Mons pour le stage de préparation de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Gabon 2017. La RDC jouera contre le Madagascar le 14 juin à Kinshasa. Quelques heures après son arrivée dans la ville belge, Florent Ibenge a échangé avec les journalistes. C'était lors de la conférence de presse d'avant match du 9 juin au stade Charles Tondreau de Mons contre le Cameroun, rencontre amicale Fifa. Selon le site Leopardsfoot.com qui livre des précisions sur cette conférence de presse, le sélectionneur a eu à ses côtés, le néo-international congolais RD-congolais Dieumerci Ndongala qui a fait une saison exceptionnelle en jupiler Pro League (D1 belge) avec Charleroi qualifié pour l'Europa League. Joe Kagam, coordinateur de cette rencontre amicale pour la partie camerounaise a également pris part à la conférence de presse d'avant-match. Les Lions indomptables devraient rejoindre Mons



Florent Ibenge et Dieumerci Ndongala en conférence de presse à Mons (photo Leopardsfoot.com)

dans la soirée de lundi en provenance de Lisses en France où ils ont battu en amical, le 6 juin, les Etalons du Burkina Faso par trois buts à deux.

Florent Ibenge s'est dit satisfait du bon déroulement du stage, en dépit des difficultés liées surtout à la contrainte du calendrier. « L'objectif de ce stage est de préparer le match contre le Madagascar. On est en reconstruction, avec comme objectif global, la CAN 2017 et la Coupe du monde 2018. Si on veut aller en Coupe du monde, il faut prendre un certain type de joueurs, rejoindre l'effectif et commencer à

créer une dynamique et des automatismes, sachant qu'on est en train d'assister à un passage de génération... J'ai voulu aussi, à travers ce stage, envoyer un signal à l'ensemble des joueurs congolais pour leur dire que la sélection nationale appartenait à tout le monde et que la porte était ouverte à tous... Quand on est amateur, on veut devenir professionnel, et quand on devient professionnel, l'objectif c'est de jouer avec son équipe nationale. C'est pour cela que j'ai dit aux binationaux qu'ils ont de la chance, car ils ont le choix entre deux sélections. Et pour moi,

tous ceux qui ont la double nationalité ou des origines congolaises m'intéressent... », a déclaré le sélectionneur des Léopards de la RDC. Florent Ibenge a évoqué la situation de certains joueurs en fin de contrat dans leurs clubs respectifs : « Nous avons beaucoup de joueurs qui sont en fin de contrat et qui sont à la recherche d'un club. Donc, c'est compliqué pour eux de venir s'ils n'ont encore rien signé. On a des joueurs qui sont encore en balance par rapport à ça, d'où, ils ont rejoint le stage avec un peu de retard... On comprend bien que le football c'est leur métier, trouver un club

c'est primordial pour eux. De ce fait, nous sommes un peu dans une période charnière embêtante. Mais au-delà de ça tout se passe bien », a dit Florent Ibenge. Le sélectionneur de la RDC a fait part de son action de regrouper les joueurs pour avoir un peu de temps ensemble avant les éliminatoires. Cela aurait pu se passer à Kinshasa, pour être dans les mêmes conditions de températures que le match du 14 juin 2015. Mais, a-t-il fait remarqué, c'est plus pratique de rassembler les joueurs professionnels en Europe qu'à Kinshasa. Parlant de l'adversaire du 9 juin, le Cameroun, Florent Ibenge a dit : « C'est une équipe qu'on connaît bien, qu'on respecte et qui a de très bons joueurs. Ils sont aussi entraînés de préparer leurs éliminatoires dans le même contexte que nous, donc, ce n'est pas plus mal qu'on ait pu organiser cette rencontre ». Déjà présent au stage des Léopards à Dubaï en mars dernier, le milieu excentré droit Dieumerci Ndongala a, pour sa part, souligné : « C'est une rencontre particulière pour moi, car ce match se joue en Belgique. J'ai fait une bonne saison avec Charleroi, mon objectif à présent est d'apporter la même chose, si ce n'est mieux, à l'équipe nationale. Et ceci, même si cela va nous priver de nos jours de vacances après cette saison assez pleine ».

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE * SOCIÉTÉ
POLITIQUE * ART, CULTURE, MEDIA
RÉFLEXIONS * INTERNATIONAL
SPORT



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



MUSIQUE

Alicios Theluji se veut ambassadrice de l'afro-rumba-zouk

La RDC est incontestablement une terre de la chanson comme le témoigne un ouvrage du Dr Antoine Manda Tchebwa qui dit dans une phrase : « De même que la poésie n'est pas le seul fait du poète, la chanson est partout ». Le Congolais aussi bien de Kinshasa que de Brazzaville naît avec la chanson et il y est bercé depuis sa tendre enfance. C'est justement le cas de la jeune chanteuse RD-congolaise Alicios Theluji.

Installée en Suède, cette jeune chanteuse congolaise née à Goma il y a quelques années vient de passer les deux millions de vues sur Youtube du clip de sa chanson « Mpita njia » (passe ton chemin en swahili), chantée en swahili, en lingala et aussi en anglais. C'est à Kinshasa après sa naissance à Goma qu'Alicios se familiarise avec la chanson. Elle aime à l'époque écouter chanter sa mère. Comme la musique dans la capitale congolaise est un art de vivre au quotidien et avec une mère chanteuse, chanter est devenu pour elle une formalité. C'est justement aux côtés de sa maman, qu'elle découvre le son chaud et granuleux de la rumba congolaise aux origines complexes. « Quand nous nous sommes installés à



Alicios Theluji, jeune chanteuse RD-congolaise

Nairobi au Kenya quelques années plus tard, j'ai senti jaillir en moi l'envie d'écrire des chansons, de chanter», a-t-elle dit. Et c'est justement dans la capitale kenyane que le déclic se produit pour une carrière musicale après sa rencontre avec Robert Kamanzi, dit Rkay. « J'y ai découvert avec Rkay l'univers fascinant des studios, la convivialité et la complémentarité extraordinaire qui unissent les artistes, sans oublier le bonheur de retrouver les sons que je recherchais éperdument.

J'ai fait des rencontres qui ont eu un impact décisif dans ma vie en général, et qui ont déterminé la suite logique de ma carrière, notamment ma rencontre avec Juliana Kanyomozi avec laquelle j'ai réalisé un featurring, « mpita njia » vu à ce jour; à plus de deux millions sur Youtube. Et j'ignore jusqu'où cela va s'arrêter», a poursuivi Alicios Theluji.

Vivant entre la Suède, la RDC et le Kenya, Alicios a aussi enregistré « Niko Poa » et « Mobimba » en featurring avec le groupe kenyan

P-Unit. « Je suis une artiste universelle issue d'un sacré mélange culturel. Je traîne en moi toute seule la particularité de celle qui fusionne le son de l'Afrique centrale du Congo Kinshasa mon pays, le métissage culturel que l'on trouve en confrontation au Kenya avec ces nombreuses influences qui proviennent de l'Afrique australe, de l'Est et des îlots de l'océan indien, sans oublier mon immersion dans la culture occidentale, aujourd'hui en Europe du Nord... », indique la chanteuse. Elle se produit régulièrement en spectacle partout dans le monde. « Mes projets en cette année et à court terme, c'est la mise en œuvre de mes deux chantiers: un album, que je dirai plus world, parce qu'il aura beaucoup plus de connotation internationale, selon les souhaits de la production de cet album, MASA Music, qui vient de produire mon dernier titre « Loved by You » et « Mama » en featurring avec Johnny Vegeti. Puis un autre album, beaucoup plus centré sur moi, basé sur mon inspiration que je compte produire moi-même, comme je l'ai fait avant avec les autres titres. Naturellement, je bénéficierai du concours de ceux avec lesquels je

suis habituée de travailler », a fait savoir la chanteuse.

Chanteuse vivant loin de l'Afrique, Alicios Theluji reste cependant très attachée à ses racines de l'Afrique centrale et aussi à l'Afrique de l'Ouest qu'elle compte conquérir par sa musique. Elle en témoigne : « Nous avons décidé de nous occuper de l'Afrique de l'ouest et de la partie centrale. Ma musique est entrée dans les mœurs dans la partie Est et australe de l'Afrique. J'ai envie désormais de passer à la vitesse supérieure et conquérir toute l'Afrique et au-delà comme le font actuellement les Nigériens. Il faut juste un peu d'intelligence, de travail, de respect... J'aimerais aussi surtout compter parmi les artistes authentiques en Afrique centrale en restant moi-même, non pas comme celles qui essaient d'imiter le modèle américain ; parce que, c'est incontestable, une copie ne peut jamais dépasser l'original. C'est la force de Mbilia Bel et les autres (pour lesquelles j'ai beaucoup du respect et de l'admiration) qui ont gardé leur originalité, leur essence... ».

Martin Engimo

BANDE DESSINÉE

Un secteur en quête de structuration en Afrique

Le constat a été fait, le 8 juin, lors de la conférence organisée à l'espace culturel l'Horloge du sud à Bruxelles sur le thème « La bande dessinée africaine : état des lieux d'un domaine dynamique et émergent ».

La conférence a été animée par les dessinateurs Barly Baruti (RDC) et Joëlle Ebongue « Elyon's » (Cameroun), deux artistes issus de générations différentes mais avec une même vision de l'avenir du 9e art en Afrique. Le premier, après avoir évolué en Afrique, a choisi de poursuivre sa carrière en Europe où ses bandes dessinées (BD) ont été éditées ces dernières années. La seconde, pour sa part, a décidé de retourner au Cameroun après des études effectuées en Belgique. « Nous n'avons pas de visions contradictoires, il faut qu'il y ait des personnes qui réfléchissent comme lui et d'autres comme moi pour favoriser l'équilibre », a indiqué Joëlle Ebongue. BD africaine ou BD made in Afrique ; universalité du discours véhiculé dans ces BD, caricaturistes versus bédéistes, traduction des BD en langues locales, etc. Autant de questions abordées lors de cette conférence.

Absence de maisons d'édition

Le constat général qui s'est dégagé lors de cette conférence est que le secteur de la BD est dynamique mais demeure non structuré en Afrique autant

qu'il l'est en Europe. C'est pourquoi de nombreux dessinateurs ont choisi de rejoindre le vieux continent afin de vivre de leur art. Les artistes font face notamment à l'absence de maisons d'édition spécialisées ainsi qu'au manque de canaux de distribution. « Il n'existe pas de vrais éditeurs de BD en Afrique. Ma BD « La voiture c'est l'aventure » a été éditée par Afrique éditions, un éditeur de livres scolaires. Après moi, plus aucun auteur de BD n'a été édité par cette structure. Pourtant, la BD pourrait constituer un créneau très intéressant. Le cadre de travail doit être mis en place par les pouvoirs publics afin de faciliter le travail des artistes. Mais ces derniers font les choses par eux-mêmes et préfèrent migrer en Europe », a déclaré Barly Baruti. Pour le dessinateur congolais, les bédéistes africains doivent eux-mêmes créer et éduquer leur public. Par ailleurs, ont fait savoir les deux auteurs, en Europe où certains ont choisi d'évoluer, les bédéistes africains doivent composer avec les exigences de certains éditeurs sur les stéréotypes et les clichés liés à l'Afrique. « Lorsque je présentais mon projet La vie d'Ebène Duta qui raconte le quotidien d'une jeune fille noire loin de son pays d'origine, on me demandait toujours si elle était sans papiers. On



Joëlle Ebongue (au centre) et Barly Baruti (à droite) pendant la conférence

place toujours l'auteur dans des cases ou des tiroirs spécifiques. Ils sont assez grossiers mais ils existent malheureusement. Mais, en même temps, on ne peut pas en vouloir à l'éditeur car il faut qu'il vende », a expliqué Joëlle Ebongue.

Bédéistes vs Caricaturistes

Sur un autre registre, les deux auteurs ont tenu à dissiper le flou qui existe parfois entre caricature et bande dessinée. Ainsi, ont-ils souligné, la caricature est liée à l'actualité et demeure ponctuelle tandis que la BD est intemporelle. « Ils n'ont pas les mêmes contraintes, n'ont pas le même public et le même budget », a fait

savoir Elyon's. Néanmoins, ont-ils fait savoir, des bédéistes talentueux existent sur le continent et souhaitent vivre pleinement de cette discipline. Et pour bénéficier de rentrées financières, certains sont ainsi obligés de passer par la caricature ou de mettre leurs dessins au service de campagnes sociales initiées par certaines organisations.

Autofinancement via le crowdfunding

Dans tous les cas, a-t-on appris lors de la conférence, Internet constitue aujourd'hui un puissant outil au service des artistes dans la production de leurs œuvres. Ainsi, Joëlle Ebongue a

pu éditer le tome 1 de sa BD « La vie d'Ebène Duta » en anglais et en français, grâce à une campagne de Crowdfunding qui a pu recueillir plus de 15.000 euros en provenance de quarante-sept pays à travers le monde. Un succès qui a poussé d'autres jeunes entrepreneurs camerounais à emprunter la même voie de l'autofinancement. C'est le cas notamment d'Olivier Madiba, créateur de « Kiro'o Games », premier studio de jeux vidéos en Afrique centrale, qui a pu récolter plus de 200.000 euros pour financer son projet d'un jeu vidéo africain.

Patrick Ndongidi

OPÉRATION «MBATA YA BAKOLO»

Roland Bouiti-Viaudo met en garde contre la désinformation

Lancée le 14 mai 2015 dans la ville de Pointe-Noire par le directeur général de la police nationale, le général Jean François Ndengué, cette opération destinée à lutter contre la criminalité et l'immigration clandestine est l'objet de critiques sur fond de rumeurs et de désinformation.

Une mauvaise campagne contre laquelle s'insurge le député-maire de la ville de la Pointe-Noire, Roland Bouiti-Viaudo. Il l'a signifié lors de la dernière session du conseil départemental et municipal en insistant sur ce que l'opération «Mбата ya bakolo» s'effectuait selon les règles de l'art.

Il faut dire que pour ce qui est de Pointe-Noire, toutes les précautions ont été prises pour que l'opération se déroule dans le respect de la loi et des droits de l'Homme. C'est ainsi que les différentes parties susceptibles d'apporter leur expertise ont été impliquées. «Nous n'avons ciblé aucune nationalité. Tout étranger qui a vu que son visa a ex-

piré devient clandestin », disait le colonel Jules Monkala Tchoumou, porte parole de la police, lors d'un échange avec la presse, les ONG et les représentants des communautés concernées par cette opération.

Rappelons que l'opération «Mбата ya bakolo» se déroule en toute intelligence à



Les éléments du poste de police de tié-tié lors d'une opération de routine crédit photo «DR»

Pointe-Noire et cela en association avec les consuls et ONG. La première phase de cette opération qui a été lancée en avril 2014 à Brazzaville. Elle avait permis de rapatrier dans leurs pays d'origine plusieurs clandestins.

Hugues Prosper Mabonzo

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL

Trois nouvelles conseillères font leur entrée

Il s'agit d'Antoinette Bikani, de Yolande Ketta Bangui et de Paulette Pemba. Elles ont été présentées aux autres conseillers lors de la deuxième session ordinaire, dite administrative du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, tenue il y a quelques jours dans la ville océane.



Yolande Ketta Bangui

En fait, ces trois nouvelles conseillères départementales et municipales sont arrivées à l'assemblée locale en remplacement de trois autres conseillers démissionnaires.

Antoinette Bikani remplace le conseiller Isaac Follo du PCT, Yolande Ketta Bangui le conseiller Alexis Ndinga de l'association génération Capo et enfin Paulette Pemba prend la place du conseiller Mabio Mavoungou Zinga du RDPS.

Ces trois femmes combattantes sont reconnues pour leur engagement aux côtés de la population congolaise. La première, Antoinette Bikani est dans son actif, présidente de l'association des femmes thérapeutes du Congo (AFTC) et la deuxième, Yolande Ketta Bangui, préside l'association Calissa Ikama, une fondation qui a pour objectif de lutter contre le cancer chez les enfants.

Arrivées nouvellement à l'assemblée lo-

cale, elles ont été informées du début d'exécution des orientations reçues lors de la session budgétaire de février 2015. Notamment en ce qui concerne la mise en œuvre progressive du programme d'investissement du département de Pointe-Noire, avec la construction des caniveaux et la réhabilitation des chaussées. Rappelons qu'en tant que membres à part entière de cette assemblée locale, ces nouvelles conseillères devront, désormais et cela en fonction de leur nouvelle tâche, répondre aux besoins pressants de la population ponténégrine.

H.P.M.

ALIMENTATION ET SANTE

La viande et les abats, source de protéines animales

La viande est un aliment tiré du muscle des ruminants, principalement des mammifères et des oiseaux.

C'est un produit carné correspondant à la masse musculaire de la carcasse des animaux. Il est important de faire la différence entre la fraction noble, correspondant à la fibre musculaire et composée de protéines de haute qualité nutritionnelle, et les tissus extracellulaires ou tissus conjonctifs, composés de collagène et d'élastine, de qualité très médiocre.

Généralement on distingue la viande rouge (viande de bœuf, de mouton et de cheval), et la viande blanche (viande de veau, de porc, de lapin ou de volaille). On parle aussi de la viande noire qui désigne en fait la viande du gibier.

La composition moyenne de 100 g de viande est la suivante : eau : 65 à 70 g, lipides (graisses) : 5 à 33 g, protéines : 15 à 20 g, glucides (sucres) : presque inexistants, sels minéraux : Fer, Zinc et sélénium 1 g, vitamines : A, E, C, B1, B2, B6, B12, PP.

La qualité de la viande est une autre notion liée aux quartiers qui définissent les parties de l'animal considérées. En boucherie, une carcasse se compose de 2 quartiers avant, de 2 quartiers arrière, plus d'un cinquième quartier constitué par les abats (tripes, poulmons, reins, foie...) et des « rejets » non comestibles comme les sabots, les cornes, la peau. Selon les idées reçues, on admet que la viande rouge est plus nourrissante que la viande blanche, ce qui est totalement faux. C'est la myoglobine, une protéine, qui est responsable de la couleur rouge de la viande. Cette protéine influe aussi sur son goût mais pas sur sa valeur nutritionnelle. Les quartiers arrière fournissent la meilleure viande que celle des quartiers avant destinée plutôt à être bouillie parce que contenant plus de tissu conjonctif extracellulaire.

La viande est aussi choisie pour sa teneur en matière grasse. Ainsi, l'échine de porc avec 55 g de lipides est « plus grasse » que le gigot de mouton ou que le filet de porc qui n'ont que 20 g, le poulet et le lapin qui n'ont que 10 g ou encore le cheval qui n'a que 4 g. La volaille (poulet, dinde, pintade) est « moins grasse » si on la consomme sans la peau. Il est recommandé de limiter la charcuterie trop riche en graisse saturée ; les produits concernés sont entre autres le pâté, la saucisse, le saucisson ou le boudin.

La valeur alimentaire de la viande est toutefois indéniable car elle est source majeure de protéines de bonne valeur biologique. Par ailleurs, la viande apporte certains micronutriments importants pour l'organisme, notamment le fer indispensable pour les globules rouges, le zinc et le sélénium. Elle apporte également de la vitamine A utile pour la vision, de la vitamine E, un antioxydant et un garant du bon état musculaire et nerveux, des vitamines B recherchées entre autres pour le bon fonctionnement cellulaire et cardiaque, l'anti-anémie et les nombreuses réactions métaboliques.

Par Ange KOUNKOU,
Président de l'Association pour la Promotion des Industries
Agroalimentaires au Congo (APIAC)

SOLIDARITÉ

L'A.A.S.D.P.A.C lance officiellement ses activités au Kouilou

Après Pointe-Noire, l'Association d'aides et de soins à domicile pour personnes âgées du Congo (A.A.S.D.P.A.C) a procédé le lundi 8 juin dernier au lancement de ses activités dans la sous-préfecture de Mvouti située dans le département du Kouilou en présence de Dieudonné Boumba et Jean Benoit Voumbi, respectivement sous-préfet et secrétaire général de la mairie de cette localité, accompagnés des membres de l'association. Des retraités et plusieurs autres personnes âgées ont participé à la cérémonie



Photo de famille de la cérémonie

Expliquant ainsi la présence des membres de l'AASDPAC à Mvouti, Valairy Auguste Loko, président de cette association, a expliqué que cette descente est effectuée conformément à la convention de partenariat signée entre son association et la Confédération des retraités contractuels du Congo (CRCC) après le lancement le 1er juin dernier à Pointe-Noire des activités de cette association.

«À Mvouti, et dans le cadre de ce partenariat, les membres de l'AASDPAC ont mené diverses activités au profit des retraités et d'autres per-

sonnes âgées de cette localité, notamment le dépistage qui s'effectue à domicile basé sur le contrôle de la tension artérielle, du poids, de la glycémie, la glycosurie, la température, la saturation en oxygène, le nursing. Après Mvouti, l'association prévoit également d'étendre ses activités dans l'ensemble des localités que compte le département du Kouilou », a-t-il signifié. Pour terminer il a aussi saisi l'occasion pour lancer un appel aux pouvoirs publics, aux particuliers et aux différentes sociétés installées en République du Congo en général et à Pointe-Noire en particulier, afin d'appuyer les différentes actions entreprises par son association qui œuvre pour le bien-être des personnes âgées. Appréciant pour leur part les actions de cette association, Dieudonné Boumba et Jean Benoit Voumbi se sont exprimés en ces termes : « L'AASDPAC est la bienvenue à Mvouti pour un meilleur suivi des plus âgés. Quelques mois auparavant, certains parmi eux étaient retrouvés morts enfermés dans leurs habitations sans aucune assistance », ont-ils indiqué.

Soulignons que pour un suivi efficace des plus âgées, avant le lancement officiel de ses activités dans cette sous-préfecture, cette association a procédé à la formation de son personnel soignant composé d'infirmiers diplômés d'Etat, d'agents techniques de santé, d'auxiliaires de santé communautaire et de quelques fonctionnaires évoluant à Mvouti. L'AASDPAC vient de recevoir un nouveau matériel de diagnostic composé de tensiomètres, de peses personnes, de thermomètres, d'appareils électrocardiogrammes et de rééducation.

Séverin Ibara

FOOTBALL

Le président de Tout puissant Caïman s'insurge contre les dirigeants de la Fécofoot

Après la suspension des deux dirigeants de la Fédération congolaise de football par la Fédération internationale de football association (Fifa), Renaud Mougno, président de Tout puissant Caïman, club évoluant au championnat départemental de football du Kouilou réagit et fustige dans un entretien avec les Dépêches de Brazzaville, le comportement «blâmable» de la fécofoot, qui lèse le football congolais en général et son club en particulier.

Jean Guy Blaise Mayolas, premier vice-président de la fédération congolaise de football et Badji Mombo Wanteté, le secrétaire général de ladite instance sont interdits de toute activité footballistique nationale et internationale pendant trois mois par la commission d'éthique de la fédération internationale de football association (Fifa). Une sanction diversement commentée dans les milieux sportifs congolais qui, cependant ne surprend pas Renaud Mougno, président de Tout Puissant Caïman. « En tant que sportif et président du TP Caïman, je ne suis pas surpris par ces sanctions parce que les deux membres du bureau

de la Fécofoot comme d'autres d'ailleurs sont impliqués dans plusieurs dossiers et scandales qui ont mis à mal le football congolais. Pour exemple, les deux sanctionnés se prenaient pour des demi-dieux, tout simplement par abus de position dominante en transférant frauduleusement des joueurs ici au pays et à l'étranger. De nombreux clubs dits faibles comme le nôtre ont et continuent à être leur vache à lait. Nous avons toujours combattu ce genre d'agissements ».

Le TP Caïman reproche aux dirigeants de la fécofoot entre autres les transferts frauduleux de Charlevy Mabiala à l'AJ Auxerre et Etou Romaric en Israël, deux jeunes joueurs issus de ses rangs. Pour le dossier Charlevy Mabiala, la Fifa en est saisi et il suit son cours. Il est suivi de près à l'étranger par le conseil du club Caïman. Quant au dossier Etou Romaric, celui-ci aussi est très avancé en témoignage la plainte adressée à l'instance suprême du football pour protester sur le transfert du joueur au Beitar Shimson de Tel Aviv (Israël) avec un certificat international de transfert falsifié « ...Nous désirons dans un pre-



Renaud Mougno, président de TP Caïman / crédit photo «Adiac»

mier temps vous informer que toute violation possible des dispositions applicables concernant la procédure relative aux transferts internationaux de joueurs est soumise à une procédure disciplinaire. Ainsi, conformément au Code disciplinaire de la Fifa, sa commission de discipline est compétente pour sanctionner tout club qui aurait manqué auxdites dispositions, et peut agir de sa propre initiative ou

sur requête de toute partie », avait répondu le 17 mars 2014, la Fifa suite à la plainte adressée par le TP Caïman .

Comme dommages et intérêts, le TP Caïman exige une indemnisation à hauteur de 150 millions FCFA et 80 millions FCFA pour préjudice subi.

Aussi, le président de TP Caïman dénonce-t-il la qualification de cinq de ses joueurs (Massanga Matondo Chaudrel Géraud, Okemba Ovouka Raddy Hachel, Ndaba Bakala Rivet Kezzere, Ngouma Jespere et Massamba Pavela) au club la Mancha de Pointe-Noire avant la fin des négociations.

Ce, avec la bénédiction du premier vice-président de la fécofoot qui avait demandé de remettre le montant disponible au président de la ligue départementale de football du Kouilou qui détiendrait la somme due à TP Caïman jusqu'à la fin de la 3e journée. Passé ce délai, si Caïman ne retirait pas cet argent, ces joueurs seraient déclarés définitivement transférés au club La Mancha

avait-il martelé. « Nous donnons un délai de 72 heures à la fécofoot avant d'introduire une autre action en justice contre cette instance » a-t-il ajouté.

D'autres clubs sont dans le viseur de TP Caïman qui se réserve le droit de les traduire en justice. Il s'agit d'ASP pour les cas Ongoka Régis, Batantou Darcy, Cheminot (Mabiala Trésor, Makaya Prince), V.Club (Banzouzi Jean Claude), Cara (Madzou Kikyma Gauthier), Mbemba Duval, Carpe (Kaya Mavoungou). Quant au cas Mavoungou Atoni transféré à Diables Noirs, les négociations avancent normalement.

Au regard des scandales de corruption qui ont secoué ces derniers jours la Fifa et dont de nombreux dirigeants de cette instance y ont laissé des plumes, Renaud Mougno croit à un véritable nettoyage au sein de la fécofoot où ses dirigeants sont loin d'être des saints. « Par des actions courageuses, on peut faire entendre notre raison. C'est pourquoi je demande aux dirigeants des clubs de dénoncer tout comportement anti sportif et frauduleux et de ne céder aucunement à l'intimidation ».

Hervé Brice Mampouya

Lauréate Mbéri, première femme à la tête de l'AS Cheminots

La direction générale du Chemin de fer Congo océan a décidé de mettre fin à la crise qui a secoué la formation de football de l'AS Cheminots en nommant une dame à la tête de cette équipe en la personne de Lauréate Mbéri.

En effet, depuis la démission du président Alexis Ndinga, une crise traverse la section football de l'association sportive Cheminots dont les conséquences ont fait chuter l'équipe au 17e et avant dernier rang du championnat national à l'issue de la phase aller. Suite à cette crise sans fin et ce, malgré la nomination en février dernier de Rihan Hussein qui démissionnait à son tour deux mois plus tard, la direction du Chemin de fer Congo océan (Cfco) a décidé de mettre en place une commission ad hoc afin de gérer la mi-saison en attendant la tenue de l'assemblée générale.

Cette commission ad hoc est dirigée par le maire de l'arrondissement 1 Lumumba, le colonel Pierre Albert Bayonne qui en est le président général, suivi de Lauréate Mbéri, présidente active qui succède à Rihan Hussein. En effet, cette crise qui défraie la chronique du football à Pointe-Noire nécessitait des dirigeants fervents et courageux et surtout la présence d'une femme vaillante pour la dénouer. Dans cette quête, Lauréate Mbéri qui devient la première femme à diriger une équipe de football au Congo et première présidente active de Cheminots a pu sortir sa tête avec elle cinq hommes. « Nous avons eu l'audace de reprendre l'AS Cheminots dans l'état un peu défectueux qu'on l'a trouvé mais, nous allons nous atteler pour y parvenir », a-t-elle avoué au cours



Lauréate Mbéri, présidente active de l'AS Cheminots «photo Kwami»

d'un entretien avec la presse locale le 9 juin. Elle a, cependant, regretté la situation qui perdure entre la fédération et les clubs sur le reliquat de leur subvention promis par l'Etat. « On allait jouer notre premier match retour du championnat mais, malheureusement les clubs ont signé une pétition qui revendique leur subvention avant le démarrage de la phase retour. Nous ne pouvons pas nous désolidariser des autres car, nous constatons qu'à peine nommée, il n'y a rien dans nos caisses, comment allons-nous prendre nos avions, loger les joueurs le staff et les dirigeants. C'est l'une des raisons qui fait que nous ne pouvons pas faire le déplacement de Brazzaville, parce que nous aurons au moins 10 matchs à jouer à Brazzaville et, il nous

faut les moyens de notre politique », a-t-elle dit avant d'ajouter, « si les autorités en place nous aident, je pense que dans les jours à venir le championnat pourra reprendre ces droits ».

Encore un peu de patience pour la situation des joueurs et entraîneurs

D'après elle, la crise de Cheminots est résolue. Sa qualification en huitième de finale de la Coupe du Congo est l'une des preuves de l'issue de cette crise. « Chaque famille a des problèmes et c'est en dialoguant qu'on finit par trouver des solutions. Celles-ci vont se finaliser totalement au fil des jours avec l'aide que nous attendons de l'Etat et de ce que notre sponsor principal, le chemin de fer va nous donner ». S'agissant du staff technique et la situation du recrutement de joueurs, elle a sollicité la patience de tous les Cheminots car les problèmes se règlent les uns après les autres.

Soulignons que Lauréate Mbéri, secrétaire générale de la mairie de Mvou-mvou a pratiqué le sport pendant sa jeunesse. Après son départ en Europe pour les études, cette passionnée du football n'a malheureusement pas pu associer les études et le sport. À son retour de la France, bien que avancée en âge, elle n'a pas abandonné totalement les activités sportives en finançant certaines équipes de la place à distance. Supportrice de FC Barcelone et Lion en France, elle n'a pas pu se contenir devant la situation qui traversait l'une des icônes de Football de la ville océane avant de lever le voile. Ce couronnement étonnant pour ceux qui ne l'ont pas connu est néanmoins une suite logique pour sa famille biologique et ses proches.

Charlem Léa Legnoki

UNESCO

La diversité culturelle célébrée à Paris du 10 au 12 juin

À Paris, l'Unesco va célébrer le 10^e anniversaire des Parties à la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (du 10 au 12 juin).

À cette occasion, seront examinés les rapports sur la mise en œuvre et l'impact du traitement préférentiel pour les pays en développement (PED), ainsi que les propositions de révision des directives opérationnelles de la Convention concernant les mécanismes de rapport et de suivi. Il sera également question d'évaluer la manière dont le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) a été utilisé pour soutenir des projets dans les PED. Les Parties examineront la question du numérique et de son impact sur la diversité des expressions culturelles qui affecte les industries culturelles et créatives, lors de la définition de leurs priorités de mise en œuvre de la Convention dans les années à venir.

Il sera aussi question de l'élection de 12 nouveaux membres du Comité intergouvernemental, dont l'ensemble des 24 Parties travailleront à la mise en œuvre des priorités et des activités déterminées par la Conférence des Parties.

Cette convention culturelle a introduit un nouveau cadre international pour la gouvernance et la gestion de la culture. À ce jour, elle a été ratifiée par 138 États et par l'Union européenne (UE). Elle veille à ce que les artistes, les professionnels de la culture, les praticiens et les citoyens du monde entier puissent créer, produire, diffuser et profiter d'un large éventail de biens, services et activités culturelles.

Noël Ndong

Ecobank
La Banque Panafricaine



NOUS PORTONS À LA CONNAISSANCE DE NOTRE AIMABLE CLIENTELE L'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE **AGENCE ECOBANK A TIE-TIE DEPUIS CE VENDREDI 22 MAI 2015**

SISE A ARRET SAVON en allant vers le rond-point TIE-TIE, Pointe Noire.



CETTE AGENCE DE PROXIMITE EST OUVERTE
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 A 16H00,
LE SAMEDI DE 9H00 A 14H00

La Direction Générale vous remercie pour la confiance que vous faites à notre institution.

LA DIRECTION GENERALE

INSERTION LEGALE

CABINET D'AVOCATS R.A. PATRICIA BIGEMI, SIS A POINTE-NOIRE, 30, GRE ZINGA, EN FACE DE LA SOCIETE CODISCO, IMMEUBLE T.P.I., B.P. 5672, TEL. 22 294 07 32 / 05 530 25 24, 05 707 36 34, REPUBLIQUE DU CONGO.

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur

A la requête de la Banque Commerciale Internationale, en sigle BCI S.A., au capital de 5.000.000.000 F.CFA, siège social sis à Brazzaville, Avenue Amilcar CABRAL, B.P. 147, RCCM 07-B-633, Tél. 22 281 58 33 / 22 281 58 34, représentée par Monsieur Serge TONDU, Directeur Général, domicilié à qualité audit siège social, ayant pour conseil, Maître Reine Angèle Patricia BIGEMI, auprès duquel, domicile est élu et qui s'occupera des présentes et de leurs suites.

Il sera procédé, le 20 juin 2015 à 11 heures, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, siégeant dans la salle ordinaire des audiences, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot un terrain contenant deux immeubles désignés ainsi qu'il suit :

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE PRINCIPAL

-La propriété de Dame BOUSQUET Juliette Annette née BOUALINGUI, débiteur saisi, est sise à Pointe-Noire à l'angle de l'Avenue LIMANI LINSI croisant la rue Julien NKOUTA TCHICAYA, Quartier MPITA/Plasco, Arrondissement n° 1, Emery Patrice LUMUMBA, du côté opposé à l'agence OCI.

La propriété, objet de la saisie immobilière est cadastrée ainsi qu'il suit :

-Immeuble comportant une (1) villa R + 1, cadastré section M, Bloc -, Parcelle N° 436 bis A, superficie : 880,21 m², MPITA, objet du titre foncier n° 24361 ;

Cette villa moderne comprend :

-Un bâtiment principal à étage R+1 ;

-Un bâtiment annexe, à l'arrière ;

-Une grande cour avec jardin ;

-Une piscine d'environ 10 mètres sur 5 mètres ;

-Une pièce pour se changer et des toilettes extérieures non loin de la piscine ;

-Une bache à eau

-Une niche contenant un grand groupe électrogène ;

-Une aire de stationnement ;

-La villa est entièrement clôturée par un mur de plus de deux mètres ;

Le lot vendu comprend :

UN BÂTIMENT PRINCIPAL

•Au rez-de-chaussée : une terrasse, une seule pièce spacieuse circonscrite par des poteaux de soutènement et de décoration comprenant un séjour, une salle à manger, une cuisine et les marches ;

•A l'étage, sur une même allée : un appartement de deux (02) chambres à coucher avec une salle de bains sur une aile et l'autre trois (03) chambres à coucher comprenant chacune, une salle de bains et une terrasse.

BÂTIMENT ANNEXE :

Construit en matériaux durables, il comprend

une salle de bain et W.C. externes, une chambre à coucher, une buanderie et une cuisine.

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions énoncées dans le cahier des charges dressé par Maître Patricia BIGEMI, Avocat à la Cour d'appel de Pointe-Noire, Conseil de la Banque Commerciale Internationale, et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères fixées à 5.000.000 F.CFA seront reçues, par ministère d'Avocat, sur les mises à prix suivantes : 250.000.000 F.CFA

Soit un total de mises à prix de :

250.000.000 F.CFA

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 22 mai 2015

Pour extrait

Maître Patricia BIGEMI

IN MEMORIAM



11 juin 2014 - 11 juin 2015

Voici un (1) an que nous a quitté notre père, oncle et grand-père André Mbongo. Les familles Mbongo, Ngatsé, Ngakosso et Oko prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse en ce jour de triste anniversaire. Une messe d'action de grâce en sa mémoire, sera dite le jeudi à 06 heures 15, en la paroisse Notre Dame de victoires de Ouenzé à Brazzaville.

Nous ne t'oublierons jamais. Que le Père Tout Puissant t'accorde le repos éternel !

NECROLOGIE



La famille Liboula a le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, particulièrement Louise Evoua, Marie-Paule Momboti, Joséphine Mdyindo, Losso, Véronique Nsayi, tous, à Mossaka ; Isidore Ndongabeka, Stéphane Eboungabeka, Antioche Molandzobo Borromé à Pointe-Noire.

Le décès inopiné de Maurice Yoka Ebindabeka dit Morisson (Papa Do), survenu le mercredi 3 juin 2015 au CHU B.

Les obsèques se dérouleront comme suit : vendredi 12 juin :

9h00 : levée du corps à la morgue municipale ;

10h00 : recueillement au domicile du disparu, 29, rue Mbemba Antoine à Gambio La Base, 7^e pylone.

11h30 : départ pour l'église Sainte-Rita de Moukondo derrière l'École nationale supérieur de police ;

13h30 : départ pour le cimetière privé de Bouka ;

16h00 : retour et fin de cérémonie.



9 juin 2010 - 9 juin 2015

Voici cinq (5) ans que nous a quitté notre sœur et mère Diakabana Thérèse décédée en France. Tous les enfants Kitoungui prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse en ce jour de triste anniversaire.

Nous ne t'oublierons jamais. Que le Père Tout Puissant t'accorde le repos éternel !

Mme Yvette Ekonga née Tchicaya, inspectrice des impôts en service à Pointe-Noire et les enfants Ekonga Yann; Dora ; Joanie ; Jean-Fredo et les familles Goma Rigobert ; Gobert Emmanuel et Makosso Gabriel ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur époux et père Jean Ekonga « Koko », agent de Total Congo, survenu à Pointe-Noire le mardi 02 juin 2015 à 11h40.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au camp Elf, en face de la foire de Pointe-Noire.

L'inhumation aura lieu le vendredi 12 juin 2:015 au cimetière familial de Loango.

Les « Bana Dol » ont la profonde douleur d'annoncer à tous les enfants de Dolisie le décès de Jean Ekonga « Koko », agent de Total Congo, survenu à Pointe-Noire le mardi 02 juin 2015 à 11h40.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au camp Elf, en face de la foire de Pointe-Noire :

L'inhumation aura lieu le vendredi 12 juin 2015 au cimetière familial de Loango.



À LOUER

NOUS METTONS EN LOCATION :

***Une(0ø1) Grande villa pour Habitation ou Bureau (08) au centre ville (vers la Boutique Alima).**

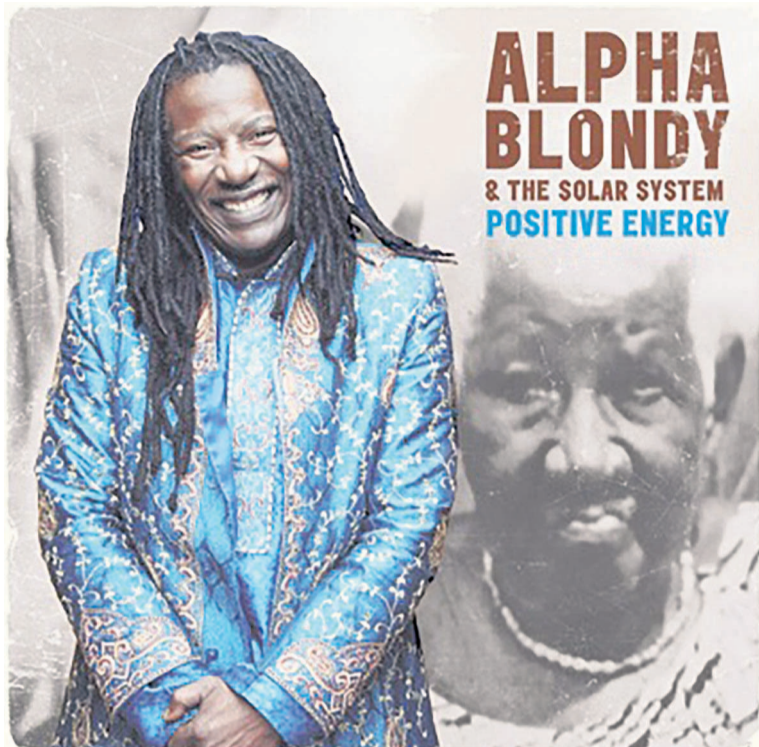
Et

***Un grand dépôt vers le Beach**

Contact : 06 621 88 88 / 06 643 43 42

MUSIQUE

Alpha Blondy propage sa Positive Energy.



Le chanteur de reggae ivoirien Alpha Blondy vient de mettre sur le marché du disque son 20e album intitulé Positive Energy. Un album de douze titres qui a connu la participation de plusieurs artistes comme Jacob Devarieux, Pierrette Adams Assim et Ismaël Isaac. Positive Energy a été mixé au Studio de la grande Armée, à Paris. Il a été dédié à la grand-mère d'Alpha Blondy qui l'a élevé jusqu'à l'âge de 9 ans. Le mixage a été fait par Laurent Dupuy sous la houlette de l'arrangeur ivoirien Evariste Yacé, pour parer la matière brute des couleurs auxquelles il aspire.

Dans ce disque, le reggaeman décrit ainsi les conflits spécifiques qui ravagent la société, le continent africain. Il impose, à travers ses morceaux au contraire, ses combats en version pacifiste. Le reggaeman ivoirien chante aussi la douleur des mères africaines, aux fils morts aux combats, Séchez vos larmes, la prière adressée à celle qui fut sa grand-mère. Un hommage est également rendu à Mandela dans le titre Madiba m'a dit, écrit par la journaliste Valérie Fayolle, et même repris par Claude François, Une petite larme m'a trahi. Sur ce disque métissé, on trouve une multiple coloration de rock, de salsa, de roots ; au cœur le reggae.

Hermione Désirée Ngoma

CAN 2017

Les champions ivoiriens sans Yaya Touré et Serge Aurier

Attendus à Libreville pour affronter le Gabon, pays hôte de la prochaine CAN, les Eléphants de Côte d'Ivoire seront dirigés par Ibrahim Kamara, qui assure l'intérim après le départ d'Hervé Renard. Pour ce match, le sélectionneur de l'équipe ivoirienne junior devra se passer des services de Yaya Touré, forfait, et de Serge Aurier, qui, selon les médias ivoiriens, boycotterait la sélection en raison des primes impayées après la victoire des Eléphants à la CAN 2015. Rappelons que le champion en titre est placé dans le groupe I avec la Sierra Leone, le Soudan et le Gabon. Qui disputera un match amical à chaque journée avec un adversaire du groupe. Une formule déjà adoptée par l'Uefa, puisque la France, organisatrice de l'Euro 2016, prend part aux différentes journées des éliminatoires.

Les 23 Ivoiriens

Gardiens : Mande Sayouba (Stabaek IF/Norvège), Cissé Abdoul Karim (AS Kaloum/Guinée), Sangaré Badra Ali (ASEC Mimosas)

Défenseurs : Siaka Tiéné (Montpellier/France), Diarrassouba Ousmane Viera (Caykur Rizesport/Turquie), Franck Kessié (Atalanta/Italie), Mansou Kouakou (Smouha SC/Egypte), Eric Bertrand Bailly (Villarreal/Egypte), Jean-Daniel Akpa-Akpro (Toulouse/France), Simon Deli (Slavia Prague/République tchèque)

Milieux : Christian Kouamé Koffi (TP Mazembe/RDC), Ismaël Diomandé (Saint-Etienne/France), Geoffroy Serey Dié (Stuttgart/Allemagne), Cheick Doukouré (Metz/France)

Attaquants : Gervinho et Seydou Doumbia (AS Roma/Italie), Salomon Kalou (Hertha Berlin/Allemagne), Cyriac Gohi Bi (Anderlecht/Belgique), Wilfried Bony (Manchester City/Angleterre), Roger Assale (TP Mazembe/RDC), Max-Alain Gradel (Saint-Etienne/France), Ba Loua Adriel D'Avila (ASEC Mimosas), Bayo Vakoun Issouf (Stade d'Abidjan)

Camille Delourme

NATATION

Jean Louis Morin transmet son expérience aux entraîneurs congolais

Jean Louis Morin, expert de la Fédération internationale de natation dans le domaine d'entraînement, entend apporter des connaissances et des compétences aux entraîneurs congolais, débutants ou anciens, durant un stage qu'il animera jusqu'au 15 juin.

« Le programme sera à la fois un apport théorique sur ce que nous savons de la natation. Et en même temps une mise en pratique de certaines situations qu'ils pourront rencontrer. L'acquisition des connaissances et des compétences passe surtout par une mise en pratique de ce que l'on apprend et de ce que l'on sait. On peut expliquer dans une salle le corps humain dans l'eau et quelles sont les réactions physiques qui se passent quand un corps est dans l'eau. L'apport théorique est nécessaire mais il n'est pas suffisant », a commenté l'expert, le 9 juin, lors du début de la formation consacrée aux entraîneurs. À Brazzaville, le formateur a entamé sa 9e mission en Afrique dans le cadre du programme développement initié par FINA. Celui-ci vise à développer la natation pour l'ensemble des pays affiliés. Les Jeux africains, a-t-il reconnu, sont une bonne opportunité pour refaire le tour des



Rachel Dominique Nguoubi et Jean Louis Morin (Photo Adiac)

entraîneurs et cadres qui s'occupent de la natation.

La Fédération congolaise de natation (Féconat) s'appuie sur l'expérience de celui qui a encadré les équipes de France de 2000 à 2012 lors des compétitions internationales notamment les Jeux Olympiques de Londres pour intéresser également les débutants dans le domaine d'entraînement afin de leur donner les bases nécessaires.

« Nous recevons aujourd'hui Jean Louis Morin, c'est un expert dans le domaine de l'entraînement. Et dans le cadre des Jeux africains, la FINA a proposé de nous envoyer les experts que ça soit dans le domaine des juges ou bien dans le domaine d'entraînement. Jean Louis Morin est là pour apporter un support technique

à nos techniciens et essayer de voir comment se passe l'entraînement des athlètes pour les Jeux africains », a commenté Rachel Dominique Nguoubi. S'adressant aux stagiaires débutants, la présidente de la Féconat leur a demandé d'être concentrés tout en regrettant le temps qui ne leur permettra pas d'élever leur niveau avant les Jeux africains. « Les stagiaires débutants vous avez très peu de temps, soyez très concentrés. C'est pour vous permettre de vous familiariser avec le monde de l'entraînement dans la passion. Ensuite, pendant les Jeux africains, vous n'allez pas y participer. La compétition sera comme une sorte de pratique visuelle pour vous. »

James Golden Eloué

PÉTANQUE

Les Diables rouges attendus à Ndjamena pour la CAN

Le directeur technique de la Fédération congolaise des sports de boules a révélé que la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, prévue du 12 au 14 juin, servira de tremplin pour les 11^e Jeux africains de Brazzaville.

« Sans compétition internationale, on ne peut pas préparer les grands jeux que nous sommes en train de pouvoir organiser dans deux ou trois mois. Tout ceci rentre dans les préparatifs des onzièmes Jeux africains », a commenté, le 8 juin, Fulbert Bokyendzé, lors de la dernière séance d'entraînement des Diables rouges. Il a ajouté que la préparation se déroulait avec les moyens du bord. « Nous allons profiter du peu qu'on nous a donné pour préparer les 11^e Jeux africains. » Pour le déplacement de

N'Djamena, la délégation congolaise sera composée de six personnes dont quatre Diables rouges, un technicien et un chef de délégation. Techniquement, l'équipe est constituée d'un tireur, un milieu, un pointeur et un joueur de réserve. Justifiant leur choix, Fulbert Bokyendzé a déclaré que les athlètes ont été retenus par rapport à leurs prestations dans les différentes compétitions nationales. Et jusqu'aujourd'hui, ils maintiennent le cap. Pour leur baptême de feu, les Diables rouges ne visent pas le sommet.



La 5^e et dernière séance d'entraînement avant le départ du Tchad (Photo Adiac)

Une prestation de qualité au Tchad leur fera du bien à trois mois des Jeux africains.

« Partout j'ai crié que j'ai besoin d'une médaille de bois. Si je parle de la médaille de bronze, je pourrai mentir parce que je n'ai pas eu les moyens de ma politique. Au moins je ramènerai au pays une médaille de bois », a précisé le directeur technique non sans déplorer la manière avec laquelle les autorités sportives nationales relèguent au second plan les compétitions de pétanque. « Nous ressemblons à des enfants nés hors mariage. Pour leur trouver quelque chose, il faut toujours le faire en cachette. C'est une réalité. Plus de cinq compétitions où le Congo a été absent tout simplement parce qu'il n'y a pas d'argent. Nous voyons bien ceux qui peuvent démentir ce que nous sommes en train de dire. On voit bien les autres qui s'en vont avec des moyens énormes qu'on met à leur disposition »

La liste des quatre Diables rouges retenus pour la CAN Prince Akoli
Fretas Maboundou
Stanislas Mienakoudila
Chabrol Binguila

J.G.E.